Zeitschrift: Regio Basiliensis: Basler Zeitschrift für Geographie

Herausgeber: Geographisch-Ethnologische Gesellschaft Basel ; Geographisches

Institut der Universität Basel

Band: 20 (1979)

Heft: 1

Artikel: Contrastes Nord-Sud en France

Autor: Specklin, Robert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1088917

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Contrastes Nord-Sud en France

ROBERT SPECKLIN

Introduction

En France, les contrastes nord-sud sont très variés. On peut passer de l'un à l'autre par d'insensibles dégradations. Par moments et par endroits, le passage s'effectue plus brutalement. On peut donc reconnaître certaines délimitations, mais il n'est pas toujours facile de les interpréter. Les recherches sont encore fragmentaires. De plus, les résultats sont parfois mal connus, en raison du cloisonnement des pays et des disciplines. Il nous a donc paru justifié de présenter d'abord un bilan des connaissances. Nous les groupons autour de trois rivières, qui ont pu servir de repères: la Seine, la Loire et la Vienne. Dans l'esprit du grand public, c'est le Loire qui est la ligne de partage principale. Mais celle de la Seine est plus ancienne, et celle de la Vienne, qu'on pourrait aussi appeler celle de la Gartempe, est plus importante. On peut se demander dans quelle mesure on peut parler d'influences ethniques ou de limites de civilisation. Dans une autre partie, nous livrons à la critique le résultat de quelques recherches et réflexions plus personnelles. Étant donné l'ampleur du sujet, nous n'avons pas dirigé d'enquête sur le terrain, ni pratiqué de dépouillements dans les archives. Il s'agit donc de notes de lectures, que nous avons effectuées pendant plusieurs années dans les bibliothèques.

A Esquisse générale

Dans le nord de la France, Albert Dauzat a reconnu une limite de peuplement allant de Granville à Mons par Evreux et Beauvais¹. Une «digue linguistique», qu'il dénomma «barrière normanno-picarde», serait révélée par le contact entre le k picard et le ch français, et comme ce phénomène ne correspond à aucune frontière naturelle, ni aucune division politique, il ne vit pas d'autre explication.

On admet généralement que les côtes de la Manche ont été occupées par les Saxons.

¹ Dauzat, Albert (1922): La géographie linguistique. Paris, Flammarion, 226 p., 9 cartes (voir p. 194–199 et carte n° 6).

² Lot, Ferdinand (1915): Les migrations saxonnes en Gaule et en Grande Bretagne du 3e au 5e siècle. Revue Historique, 119, p. 1–40.

³ Ehmer, Helmut (1937): Die Sächsischen Siedlungen auf dem französischen «litus saxonicum». Halle, Niemeyer, XVI–58 p., 1 carte, 2 pl. ht. (5 fig.).

⁴ Dauzat, Albert (1928): Essais de géographie linguistique. 2: Problèmes phonétiques. Paris, Champion, 102 p., 5 cartes ht. – Voir p. 56–62 et carte n° 3.

⁵ Delisle, Léopold (1847): Pélerinages d'enfants au Mont Saint Michel. Bull. de la Soc. des Antiqu.

Ce «litus saxonicum» du Bas Empire a laissé quelques traces dans les textes du haut moyen âge ². Dans le Boulonnais, la toponymie, confrontée avec l'archéologie, permet de se faire une idée plus précise de ces établissements ³. Des «Saxons» seraient venus d'Angleterre vers le 7^e siècle, ce qui correspond aux dates avancées par Dauzat. Mais celui-ci pensait principalement à «une forte colonisation franque», à «une grande coulée germanique des Francs Saliens», qui aurait été contenue à l'est par l'Oise ⁴. Les hauteurs et l'ancienne forêt de Thelle auraient formé un nouvel obstacle, contourné par l'ouest: dans la future Normandie, la proportion de colons francs «dut être très forte», au moins à l'est, tandis qu'au centre et à l'ouest de la province, c'est l'élément saxon qui devait être prépondérant.

Du côté de la Bretagne, le Mont Saint-Michel semble avoir marqué la borne, bien visible, de cette avancée vers l'ouest, le long de la côte, et les pélerinages d'enfants allemands du 15e siècle peuvent être considérés comme un écho lointain des migrations du début du moyen-âge 5. Quoiqu'il en soit, les études consciencieuses d'Ernst Gamillscheg nous ont montré la persistance des migrations dans cette direction 6. Il est vrai qu'elles ne représentent qu'un aspect particulier du mouvement des populations germaniques, et dans l'ensenble, les traces de leur installation s'échelonnent moins du nord au sud que du nord-est vers le sud-ouest.

1 Autour de la Seine

L'actuelle frontière linguistique franco-allemande se rencontre dans le nord et dans l'est de la France. Bien connue, et très stable depuis des siècles, elle sépare maintenant d'une manière tranchée les éléments romans et germaniques qui, au début du moyen-âge, étaient encore mélangés de part et d'autre de cette ligne. Et vers l'intérieur du pays, une première limite importante de l'ancienne extension d'apports «nordiques» peut être cherchée autour de la Seine. C'est dans les célèbres commentaires sur la guerre des Gaules, attribués à Jules César, que se trouve la principale relation. On connaît la fameuse introduction: La Gaule, dans son ensemble, se divise en trois parties. Et les Gaulois proprement dits sont séparés des Belges par la Marne et la Seine. Ces peuples diffèrent entre eux par la langue, la coutume et les lois (I, 1). Le témoignage est donc parfaitement clair.

Mais souvent, en pareil cas, la critique historique s'exerce avec d'autant plus de virulence. On n'a donc pas manqué de contester l'exactitude de ce passage: ces cours d'eau, quoiqu'en put penser César «ou plutôt le géographe grec dont César

de Normandie, 2e série, VII, p. 388-394. Voir aussi Dupont, Etienne (1912): Le Mont Saint-Michel inconnu. Paris, Perrin, 330 p. 8 pl. ht.

⁶ Gamillscheg, Ernst (1938): Germanische Siedlung in Belgien und Nordfrankreich. 1. Die fränkische Einwanderung und die junggermanische Zuwanderung. Abh. Preuss. Akad. Wiss. Phil. Hist. Kl. 12, 208 p. 14 cartes. – Il constate toutefois qu'il est difficile de distinguer les Francs des Normands, dans les départements du Calvados et de la Seine Inférieure; il l'avait tenté pour le département de l'Eure; à ce sujet, voir du même auteur: Romania Germanica. Berlin, de Gruyter, 1934–1936. 3 vol. 454+343+264 p. 19 cartes ht.; voir plus particulièrement 1. Franken, Westgoten, p. 145–147 et carte n° 8. Voir encore Brasseur, Patrice (1973): L'isoglosse de K, issu de C+A latin dans le département du Calvados. Dans Georges Straka, Dialectes romans, p. 311–320, 2 cartes.

s'inspira», étaient médiocrement propres à former la frontière entre des groupes ethniques 7. Il n'en reste pas moins que César se trouvait lui-même dans le nord de la Gaule. Qu'il s'est renseigné sur les cités belges, si bien qu'il est permis de croire que les résultats de cette enquête directe ne devaient pas trop contredire les emprunts littéraires. De plus, on apprend à cette occasion que la plupart des Belges étaient originaires de Germanie. Que leur passage du Rhin remontait à une haute antiquité. Que la fertilité des terres était à l'origine de leur établissement. Et qu'ils en avaient chassé les Gaulois, pour prendre leur place (II, 4). Plus tard, les Francs, pénétrant en Gaule, semblent avoir, dans un premier temps, rencontré la même limite: l'Ile-de-France est, en effet, comprise entre la Seine et la Marne. On peut donc parler d'une limite de la Seine 8. Il resterait à le démontrer.

11 D'après les cartes topographiques

Le travail de Meitzen est, encore aujourd'hui, la principale tentative en vue de résoudre ce problème. Il entreprit l'examen systématique des cartes d'état-major, pour délimiter l'habitat groupé et l'habitat dispersé, et porta les résultats sur une carte⁹. Elle montre, si l'on veut, une limite principale, allant de Dieppe à Montbéliard, en gros, suivant la Seine, prolongée par l'Yonne. Mais elle comporte aussi des avancées, vers l'ouest en direction de Caen, et vers le sud, en direction de Blois. Ainsi que des enclaves dans les Causses et dans la Limagne, en Berry et en Touraine, et surtout dans les Charentes. Pour Meitzen, c'est essentiellement le résultat des conquêtes germaniques. Bien sûr, l'écho fut favorable en Allemagne, où cette théorie fut rapidement vulgarisée ¹⁰. Sous une forme améliorée, la carte se retrouve dans l'une des principales présentations géographiques de la France en Allemagne ¹¹, cependant que les opuscules de la propagande continuaient à l'utiliser sans même vérifier, par reproduction de plus en plus schématique de la «ligne principale» à l'exclusion des enclaves ¹².

⁷ Bloch, Marc (1913): L'Ile de France. Paris, Cerf (IV)-136 p. Voir p. 68-69.

⁸ Zoellner, Erich (1970): Geschichte der Franken. München, Beck, VIII–282 p., 2 cartes ht. – Voir p. 51: Grégoire de Tours ne donne pas de détails à ce sujet. D'autres sources, comme la Vie de Sainte-Geneviève, célèbrent la longue résistance de Paris, et le contrôle des pays situés à l'ouest de la Seine est généralement considéré comme un problème particulier. Lot, Ferdinand (1930): La conquête des pays d'entre Seine et Marne par les Francs. Revue Historique, 165, p. 241–253. Souvent, on oublie la Marne pour ne retenir que la Seine «inférieure».

⁹ Meitzen, August (1895): Siedlung und Agrarwesen der Westgermanen und Ostgermanen. Berlin, Hertz, 4 vol. – Voir pour le texte vol. 1, p. 515–526; pour la carte vol. 4, annexe 66 a; pour le commentaire de cette carte vol. 3, p. 236–237; aussi dans vol. 3, p. 280–294 l'exposé sur la maison franque en France et en Allemagne.

¹⁰ Schlüter, Otto (1900): Die Formen der ländlichen Siedlungen. Geographische Zeitschrift, 6, p. 248–262, 1 pl. ht., 1 carte ht. – Résumé commode, avec carte en couleurs plus lisible que celle de Meitzen; reproduction plus lisible aussi, en noir et uniquement pour la France, dans Helbok, Adolf (1935–1938): Grundlagen der Volksgeschichte Deutschlands und Frankreichs. Berlin, Gruyter, 2 vol., vol. 1: Texte, 726 p., vol. 2: Cartes, 126 pl.; voir ici carte 88 sur l'habitat et les cartes 117, 118 et 119 sur les limites de la Gaule et de la Belgique, sous César et Auguste.

¹¹ Scheu, Erwin: Frankreich. Dans: Klute (1938), Handbuch der Geographischen Wissenschaft, West- und Nordeuropa. Potsdam, Athenaion, 600 p. – La France p. 1–160 avec 10 pl. ht. couleurs; statistiques p. 577–580; la carte de l'habitat est p. 27.

L'étude de Roger Dion: en France, naturellement, les réactions furent mitigées. On ne trouve guère qu'un dictionnaire d'économie politique pour considérer Meitzen comme «la première autorité» sur ces matières, comme «un représentent de la meilleur lignée de professeurs allemands, de ceux qui cherchent la vérité et rien que la vérité» ¹³! Dans le contexte du pangermanisme, les milieux historiens se montrèrent généralement très hostiles, et ce fut Jacques Flach qui se chargea de la réfutation. Les Gaulois, dit-il, avaient aussi des villages. Mais il ne s'explique pas sur les constatations cartographiques. Dans une note, il concède même que «c'est dans l'est . . . et le nord-est qu'on rencontre des noms de lieux qui semblent bien dérivés de l'ancienne fara, de l'ancienne bande familiale des germains» ¹⁴. Dans ces conditions, on jugea longtemps plus prudent de laisser la carte de côté. Ainsi Gaston Roupnel, qui parle principalement de l'openfield du nord-est, n'en donne pas ¹⁵, et même Marc Bloch, qui allait jusqu'au détail des plans, ne croit pas pouvoir cartographier leur extension ¹⁶. Fait paradoxal quand on considère qu'il écrivit le livre le plus remarquable sur les divisions du paysage rural de la France.

On peut donc considérer comme une audace l'essai de Roger Dion, qui s'appuyait sur des bases nouvelles: principalement les notes d'Arthur Young et les cartes anciennes, manuscrites, du 18e siècle 17. C'est par référence à Arthur Young qu'il présente «la frontière méridionale approximative de l'openfield français dans la seconde moitié du 18e siècle». A la fin de son livre, l'auteur s'entoure encore de précautions autour de cette frontière, «d'ailleurs approximative», dont il nous a dit dès le début que c'était, «plus exactement, la zone frontière». Il dessine pourtant un trait, qui va de l'embouchure de la Seine jusqu'à la Saône au nord du Maconnais, en englobant la Beauce, et en évitant entre autre le Morvan.

Il est difficile de croire que ce tracé repose principalement sur Arthur Young. Certes, on trouve chez Arthur Young un résumé, une «récapitulation» qui fait aller le bocage jusqu'à la Seine, et d'après laquelle le Berry tout entier serait en

¹² Crämer, Ulrich (1935): Der lotharingische Raum. Heidelberg, Vowinckel, 24 p., 8 cartes. – Cette publication d'une série d'études géopolitiques peut servir à titre d'exemple; voir entre p. 20/21, limite simplifiée de l'habitat groupé.

¹³ Say, Léon et Chailley, Joseph (1900): Nouveau Dictionnaire d'Economie Politique. Paris, Guillaumin, 2 vol. XX–1150 p. (A–H) et 1350+272 p. (I–Z, supplément). – Voir vol. 2, Supplément, p. 86–115, article intitulé «colonisation ancienne».

¹⁴ Flach, Jacques (1899): L'origine historique de l'habitation et des lieux habités en France. Paris, Leroux, 100 p. ill. dessins. – Voir p. 7, théorie de Meitzen: p. 24, note 1, sur les villages germaniques; p. 92, explications sur l'origine récente de l'habitat dispersé «dans beaucoup de régions de France».

¹⁵ Roupnel, Gaston (1932): Histoire de la Campagne Française. Paris, Grasset, Edition 1943, 432 p. non illustrée. Edition du Cercle des Libraires de France, 1955, (XII)–290 p. avec 12 photographies aériennes (Flandre, Alsace, Bourgogne). Edition Plon, 1974, 384 p. 16 pl. ht. (30 photos), chapitre supplémentaire.

¹⁶ Bloch, Marc (1952-56): Les caractères originaux de l'histoire rurale française. Paris, Colin, 2 vol., vol. 1: Texte de 1931; vol. 2: Supplément de Robert Dauvergne. – Vol. 1, p. 49: «Impossible, jusqu'à achèvement d'une plus minutieuse enquête, d'en tracer les frontières précises. Quelques indications devront suffire. Il régnait en maître sur toute la France au nord de la Loire, à l'exception du Pays de Caux et des régions encloses de l'Ouest; ... sur les deux Bourgognes».

¹⁷ Dion, Roger (1934): Essai sur la formation du paysage rural français. Tours, Arrault, (IV)–162 p. 21 fig. – Voir carte p. 10, commentaire p. 8, ainsi que p. 150.

clôtures ¹⁸. Inexactitude qu'on n'a pas manqué de relever, et qu'on a essayé d'expliquer ¹⁹. En fait, il suffit de se reporter aux notes journalières d'Arthur Young pour constater qu'il n'a remarqué les clôtures que dans le pays d'Auge et dans la région du Boischaut, et qu'il n'a pas manqué de souligner la monotonie de la Champagne Berrichonne, terrain «plat, sans intérêt». Et il nous semble plutôt que la ligne proposée par Dion n'est essentiellement que la version française, corrigée et simplifiée, de la «ligne principale» de Meitzen. Et sous cette forme, libérée de la gênante référence à Meitzen, déchargée du problème que soulevaient les enclaves plus au sud, Jeanton l'accueillit ²⁰. Juillard la fit connaître ²¹. Alors que Dion lui-même avait entrevu qu'il ne s'agissait là que d'une extension résiduelle, sur les meilleures terres du Bassin Parisien, d'un aspect qui pouvait bien avoir caractérisé, primitivement, ce Bassin Parisien tout entier ²².

12 D'après des cartes «thématiques»

Dans le domaine archéologique: au sens large, nous entendons par là celui de l'histoire de l'art, de l'archéologie proprement dite et celui de l'anthropologie physique ou psychologique. L'histoire de l'art peut s'expliquer par sa géographie. Ainsi, Brutails eut l'idée de «pointer sur une carte de France le résultat de certaines observations touchant l'architecture romane». Puis, sur une autre carte, de même pour les aspects gothiques. Le domaine roman s'étend jusqu'à la Loire, à l'ouest, et englobe l'Alsace à l'est. L'aire gothique est limitée vers le sud par une ligne plus sinueuse allant de la Normandie jusqu'en Savoie 23. Cinq ans plus tard, Hilpert, chargé de présenter l'art français, l'exposa sur une carte plus précise 24. Sur un fond de carte départemental, il porta les églises gothiques et romanes suivant leur type et leur nombre, d'après les classifications de Frankl 25, et sur la base du réper-

¹⁸ Young, Arthur (1931): Voyages en France, en 1787, 1788 et 1789. Paris, Colin, 3 vol. 1285 p. (traduction Henri Sée, utilisée par Roger Dion, voir passim).

¹⁹ Gottmann, Jean (1964): Documents pour servir à l'étude de la structure agraire dans la moitié occidentale de la France. Paris, Colin, 348 p. sans figures. – Résultats d'une enquête menée vers 1940 par Demangeon; voir p. 256, sur Young, la remarque de l'enquêteur berrichon, ainsi que les explications de l'éditeur.

²⁰ Jeanton, Gabriel (1936): Les limites respectives des influences septentrionales et méditerranéennes en France. Tournus, Soc. des Amis des Arts, 20 p. La carte dans les Mém. de la Soc. p. l'Hist. du Droit et des Institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands, 4, 1937, 168–184. – Jeanton précise qu'il ajoute cette ligne «à la demande de M. le professeur Champeaux, de Strasbourg», car, «sensiblement différente», elle ne touche les trois autres – des toits, du droit et des langues – que sur un point, aux environs de Tournus; «coïncidence vraiment curieuse, mais sans doute fortuite», écrit-il.

²¹ Juillard, Etienne et Meynier, André (1955): Die Agrarlandschaft in Frankreich, Forschungsergebnisse der letzten zwanzig Jahre. Kallmünz bei Regensburg, Lassleben, 98 p. Traduction Wolfgang Hartke. – Voir la carte p. 11; édition française, revue et augmentée, sous le titre «Structures agraires et paysages ruraux, un quart de siècle de recherches françaises. Nancy, Annales de l'Est, 1957. 188 p. Même carte. Dans son petit manuel sur la France (Francfort, Diesterweg, 1963. 132 p. 29 cartes, 33 photos), Hartke lui-même réserve une planche en couleur à la carte plus nuancée établie par Brunet et Dionnet en 1962.

²² Dion, Roger (1947): Les principaux types du paysage rural. Dans Roger Blais (et collaborateurs): La Campagne. Paris, PUF, (VI)–296 p. 31 fig. 8 pl. ht. – Texte de Dion p. 37–69; carte de l'habitat

toire plus ancien de Baum ²⁶. À partir de là, il obtint trois limites différentes, mais coïncidant par endroits suivant une ligne allant du nord-ouest au sud-est comme celle de Brutails. Cinq ans plus tard encore, Maull, rédigeant un petit manuel sur la France, imagina une carte des limites culturelles traversant le pays. Elle réunit la ligne de Brutails, attribuée à Rey ²⁷; et une autre, semblable, obtenue par simplification d'après Hilpert. Pour le lecteur, le géopoliticien renforçait ainsi le nombre et l'échelonnement des «influences nordiques» en France, alors que les deux tracés dérivaient de la même documentation. Et il ramenait les réalités quelque peu complexes à un simple trait, allant de Lyon jusqu'au Mont Saint Michel ²⁸.

Des divergences analogues s'observent dans l'archéologie des cimetières mérovingiens dont la connaissance et l'interprétation est capitale pour apprécier l'étendue et l'importance de la colonisation franque. A la base, il y a le répertoire de Barrière-Flavy, qui date de 1901 29. Sur la carte qui accompagne cet ouvrage, on voit une grande densité de tombes au nord de la Seine et de la Marne, ainsi qu'en Bourgogne. Des zones de moindre densité aparaissent au nord de la Loire, de la Touraine jusque dans l'Orléanais, et dans les Charentes. Cinquante ans après, dans sa thèse si remarquable pour les contrastes nord-sud en France, Max Derruau revenait sur cette carte, et constatait: «Notre territoire national s'y divise nettement en deux suivant une ligne qui va de l'estuaire de la Seine au Léman 30.» C'est exact, mais ne vaut que pour l'état des fouilles vers 1900. Sur cette même base des cimetières par rangées, révisée entre temps, en 1967, un atlas historique allemand fait aller le peuplement franc en continuité jusqu'à la Seine (sur toute sa longueur), et en hachures jusqu'à une ligne dépassant quelque peu l'Orne, la Sarthe et la boucle de la Loire: cette zone de moindre densité semble correspondre au reste du Bassin Parisien³¹. Or, Barrière-Flavy lui-même n'a souligné ni l'une, ni l'autre de ces

groupé p. 47; influences ethniques p. 64-65, où le Bassin de Paris est comparé au Bassin de Londres, mieux connu.

²³ Brutails, J. (1923): La géographie monumentale de la France. Le Moyen Age, 2^e série, XXV, 1–31, 6 fig. – Sur son croquis de synthèse, p. 23, l'auteur indique aussi la limite de la langue d'oil et du droit écrit; dans le texte, il est question de la carte des toits; c'est un intéressant essai de coordination.

²⁴ Hilpert, Konstantin (1930): Die französische Kunst. Dans Hartig: Frankreichkunde, p. 370–478, 8 fig. 18 pl. ht. (41 fig.). – Voir la carte et la bibliographie.

²⁵ Frankl, Paul (1926): Die frühmittelalterliche und romanische Baukunst. Potsdam, Athenaion, VIII-292 p. 7 pl. ht. 335 fig. France: 100 p.)

²⁶ Baum, Julius (1910): Romanische Baukunst in Frankreich. Stuttgart, Hoffmann, XX-232 p. (V-XVIII: texte; 1-226: planches; 227-232: table; 14 fig. in texte). 2^e éd.: 1928. 280 pl.

²⁷ Rey, R. (1924): Géographie et archéologie. Bull. de l'Univ. de Toulouse, 33, n° 6, mars 1924, p. 241–247. – Cet article n'est qu'un commentaire de celui de Brutails.

²⁸ Maull, Otto (1936): Frankreich. Berlin, Gruyter, 180 p. 10 cartes. - Voir p. 43.

²⁹ Barrière-Flavy (1901): Les Arts Industriels des Peuples Barbares. Toulouse, Privat, 3 vol.; vol. 1: Texte, XII-496 p. 122 fig.; vol. 2: Catalogue, VIII-322 p.; vol. 3: 20 p. et 10+LXXXI pl.; 1 carte dépliante en toile et en couleur, en annexe.

³⁰ Derruau, Max (1949): La Grande Limagne auvergnate et bourbonnaise. Thèse Lettres Clermont 1949, Grenoble, L'Allier. 550 p. 48 fig. 15 pl. ht. – Voir p. 450.

³¹ Westermanns Atlas zur Weltgeschichte. Braunschweig, Westermann, 1967. (VIII)–170–80 p. (tables – planches – index), nombreux cartons. – Voir pl. 55, le carton intitulé «Das fränkische Königtum»; indique aussi les biens royaux.

aires. Il lui parut plus utile de faire figurer sur sa carte les frontières des royaumes francs vers 500. Par là, il désignait la Loire, et la Bourgogne, et orientait la recherche sur d'autres voies.

Une idée plus précise de l'archéologie germanique nous est venue de la cartographie du détail des fouilles. On doit à Joachim Werner des esquisses sur les aspects monétaires de l'époque mérovingienne: une «Monetarlandschaft» (monnaies mérovingiennes, très nombreuses autour du Poitou) s'oppose largement à une certaine «Feinwaagenlandschaft» (balances de précision, au nord-est de la Seine) ³². Une zone du travail pour une zone des affaires, en quelque sorte. La force militaire couvrant cet empire économique est représentée par le même auteur sur une «Angonenlandschaft» (angons, également au nord-est de la Seine et surtout en Rhénanie, aux confluents du Main et de la Moselle): on est ramené sur les bases ³³. Dans l'ensemble, les cartes archéologiques dont nous venons de parler, reflètent, par définition, une situation plus ancienne et confirmeraient l'importance effective d'une «ligne du nord-est» correspondant à peu après à la Seine.

Reste l'anthropologie, qui, au contraire, travaille sur des données plus récentes. Dans quelle mesure concordent-elles avec les données anciennes? La documentation étant hétéroclite et fragmentaire, Adolf Helbok s'en tint à la limite sommaire, due à Broca, et déjà retenue par Barrière-Flavy, entre les grands et les petits: c'est un trait qui va tout droit de Lyon au Mont Saint Michel ³⁴. Cependant, il aurait pu utiliser une carte plus intéressante, sur la répartition des couleurs, des yeux et des cheveux, publiée par Topinard en 1889 ³⁵. Il s'agit d'un aspect opposant plus nettement le nord-est au reste du pays, et Topinard s'était entouré d'un luxe de précautions statistiques tout à fait inhabituel pour l'époque. 2000 collaborateurs lui avaient livré 200 000 observations, et il en tira 20 cartes par départements suivant des classements différents. La carte de synthèse montre assez nettement que le quart des départements, les plus blonds, est également massé au nord-est d'une ligne allant de Lyon au Mont Saint Michel.

³² Werner, Joachim (1954): Waage und Gold in der Merowingerzeit. Sitzungsber. Bayr. Akad. Wiss. Phil. Hist. Kl. 1954, Heft 1, 40 p. 2 pl. 2 cartes. – Voir cartes p. 18–19.

³³ Werner, Joachim (1973): Bewaffnung und Waffenbeigabe in der Merowingerzeit. Dans: Petri, Siedlung, p. 326–338, 1 carte. – Voir p. 333.

³⁴ Helbok (1936): Grundlagen, carte 30.

³⁵ Topinard, P. (1889): Carte de la couleur des yeux et des cheveux en France. Revue d'Anthropologie, série III, tome 4, p. 312–330, 1 carte. – Voir en dernier lieu Gloor et Houdaille (1976): La couleur des yeux. Annales ESC, n° 4, p. 677–699, 4 cartes, tableaux statistiques.

³⁶ Vallois, Henri Victor (1943): Anthropologie de la population française. Toulouse, Didier, 132 p. 7 fig. 4 pl. ht. – 2×8 portraits, face et profil.

³⁷ Sauter, Marc (1952): Les races de l'Europe. Paris, Payot, 342 p. 14 cartes, 29 figures. – Voir p. 257–270 l'exposé sur la France, et la bibliographie.

³⁸ Bourdel, Léone (1960): Groupes sanguins et tempéraments. Paris, Maloine, 202 p. 2 cartes, tableaux statistiques. – Voir p. 76 la carte de France, déjà publiée en 1946, avec la ligne du nordest de Vallois, transformée par Jacques Genevay en «ligne d'arrêt», «que les Allemands en 1940 n'ont pas essayé de franchir»!

³⁹ Olivier, Georges (1970): Anthropologie de la France, données sur quelques provinces. Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthropol. de Paris, p. 109–187, 44 fig. tablx. – Résultat pour la Provence, la Bourgogne, les provinces du nord-ouest, Paris.

En 1943, Henri Vallois réunit l'ensemble des informations dont on disposait et aboutit à une ligne du nord-est un peu plus nuancée, mais allant, elle aussi, de Normandie jusqu'en Savoie. Comme la limite de l'indice céphalique recoupait celleci en croix, il en arriva à l'idée de l' X racial de la France 36. Pour Marc Sauter, les travaux entrepris au même moment par des professeurs allemands sur 1250 prisonniers français ne modifièrent pas sensiblement le schéma de Vallois 37, qui servit d'hypothèse de travail pour les recherches d'après-guerre 38. Pour avoir des grands nombres, on abandonna sans grand inconvénient la précision parfois illusoire des départements pour s'en tenir aux anciennes provinces, et aux données nouvelles des conseils de révision et des centres de transfusion 39. Les cartes sont plus précises. Mais la population est plus mélangée qu'autrefois et la taille a augmenté. Ainsi, Maurice Chaboeuf conclut: «Le schéma de l' X racial de Vallois demeure, mais il est moins net 40.» Et Georges Olivier propose d'abandonner la «ligne du nord-est» de Vallois par une zone de taille intermédiaire allant du nord au sud, de Normandie jusqu'au Languedoc, un tracé qui ne correspond plus aux données anciennes 41.

Dans le domaine linguistique: dans quelle mesure les travaux linguistiques permettent-ils de constater l'existence ancienne d'une «ligne du nord-est»? Et laquelle? Celle, restreinte et plus ancienne, de la Seine? Ou celle, plus étendue, du Mont Saint-Michel? Nous distinguons les études toponymiques, philologiques et folkloriques. En toponymie, il y a une masse de publications très inégales. Nous ne retiendrons que l'essentiel. L'idée d'utiliser les noms à désinence -ville et -court se trouve dans le manuel de Groeber, qui fut publié à partir de 1883 et réédité à partir de 1904 ⁴². Dans l'intervalle, Ernst Kornmesser s'en occupa, mais son aperçu reste fort sommaire ⁴³. A partir de 1934, il devint complètement périmé à la suite des publications d'Ernst Gamillscheg, entreprise de grande envergure, émanant d'une autorité dans la matière ⁴⁴. La limite méridionale des noms maintenant appelés «de type Avricourt» est une «ligne du nord-est» allant du Léman au Mont

⁴⁰ Chaboeuf, Maurice (1973): Nouvelles données sur les provinces françaises. L'Anthropologie, 77, n° 3–4, 307–328, 3 cartes. – Ajoute l'Alsace, la Lorraine et la Champagne, et reprend l'examen de la ligne dite du «nord-est».

⁴¹ Olivier, Georges (1975): Révision des données sur la stature et la corpulence en France Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthropol. de Paris, p. 163–177, 4 fig. 1 carte. – Voir p. 199 et comparer avec la carte du précédent p. 319: chez Olivier zone approximative; chez Chaboeuf encore tracé départemental Le Havre-Perpignan.

⁴² Gröber, Gustav (1904/06): Grundriss der Romanischen Philologie. Strassburg, Truebner, XIV–1094 p. 3 dépliants (1: carte d'Europe; 2–3: 12 cartons France). Dans cette édition, p. 712–840, Suchier, Hermann, Die französische Sprache. – Voir p. 546–549: Ortsbezeichnungen; p. 759–768: Südgrenze der Mundarten, avec cartes.

⁴³ Kornmesser, Ernst (1888): Die französischen Ortsnamen germanischer Abkunft. Diss. Phil. Strassburg 1888. Strassburg, Truebner, 60 p. – Concerne plutôt la Loire.

⁴⁴ Gamillscheg, Ernst (1934–36): Romania Germanica. Berlin, Gruyter, 3 vol. 454+343+264 p. 19 cartes ht. – La France est concernée par le tome 1 consacré aux Francs et aux Wisigoths, et par le tome 3, qui traite des Burgondes, le tome 2 étant réservé aux Lombards et aux Ostrogoths. Vol. 1, p. 83: carte Avricourt. Nouvelle édition depuis 1970. Voir Max Pfister (1972): Sprachliche Berührungen zwischen Franken und Galloromanen. Zeitschr. f. Roman. Philol. 82, p. 175–193.

Michel, suivant des limites départementales. Cependant, à cause du Morvan, l'Yonne ne fait pas partie de cette zone, d'où une boucle caractéristique qui se retrouve dans de nombreuses publications ultérieures 45.

En France, la zone d'Avricourt, qui rappelait fâcheusement la «masse principale» de Meitzen, ne fut pas bien accueillie. Ce fut Ferdinand Lot qui s'efforça de l'exécuter, dans un article fondamental qui est encore aujourd'hui le «livre» de chevet d'une sorte de résistance 46. Notons d'abord qu'il s'agit d'un travail très bien documenté, qui indique aussi les cas où l'emprise franque est incontestable (celui de d'Ile-de-France, par exemple), à tel point qu'en les réunissant, on obtient une petite géographie sensiblement diminuée, mais particulièrement solide de la France germanique. L'ensemble des noms s'expliquerait, non pas par les invasions barbares, mais par une évolution linguistique. On aurait abandonné les suffixes pour les noms composés. Mais pourquoi dans la Gaule du Nord? Il y a eu là, à partir du 6e et surtout du 7e siècle, des nouveaux villages, soit «par la remise en culture», soit «par le changement de propriétaire». On peut certes s'interroger sur cette fréquence des «changements de propriétaire» dans la France du Nord à partir de 500. S'étonner des efforts ainsi déployés pour montrer que l'influence des invasions était seulement «indirecte». Mais on n'apprendra rien de plus pendant douze ans. A ce moment, la guerre heureusement terminée, Ferdinand Lot pouvait tranquillement compléter son tableau par un article sur les noms de personnes germaniques si souvent employés dans les «nouvelles compositions». Il montre que c'est une mode qui s'étendit à l'ensemble de la population 47. Il commentait ainsi, à sa manière, un manuel d'anthroponymie de Dauzat. Dans une note datant de la même époque 48, il consacre encore quelques pages aux derniers travaux de Gamillscheg,

Westermanns Atlas zur Weltgeschichte, 1967, pl. 49, carton sur la France.

⁴⁶ Lot, Ferdinand (1933): De l'origine et de la signification historique et linguistique des noms de lieux en -ville et en -court. Romania, LIX, n° 233, janvier 1933, p. 199–246, sans cartes. – Voir p. 220–222, p. 225 sur les déménagements et p. 228–234.

⁴⁷ Lot, Ferdinand (1946): L'anthroponymie française. Dans: Mélanges Ferdinand Lot. Paris, Droz, 52 p. – Lot: p. 17–37 contre Dauzat; p. 7–16 contre Roupnel. – Dépassé par Hartmuth Knoch (1969): Möglichkeiten und Aspekte der Erforschung westfränkischer Personennamen in der karolingischen Nordgallia. Beiträge zur Namenforschung, Neue Folge, Beiheft 2, 142 p.

⁴⁸ Lot, Ferdinand (1945): Que nous apprennent sur le peuplement germanique de la France les récents travaux de toponymie? CR Académie des Inscriptions, p. 289–298.

⁴⁹ Dauzat, Albert (1946): La toponymie et la peuplement, la mise en valeur de la Beauce. Dans: Toponymie Française. 336 p. 8 cartes. – Voir la Beauce p. 39–68.

⁵⁰ Le Glay, Marcel (1975): La Gaule romanisée. Dans: Histoire de la France rurale, vol 1: Des origines à 1340. Paris, Seuil, p. 191–286. – Sur la Beauce p. 227).

⁵¹ Fourquin, Guy (1973): Le premier moyen âge. Dans: Histoire de la France rurale, vol. 1: Des origines à 1340. Paris, Seuil, p. 291–371. – Sur Lot et Roblin p. 294.

⁵² Roblin, Michel (1951): Le terroir de Paris aux époques gallo-romaines et franque. Thèse Lettres Paris 1948. Paris, Picard, 386 p. 8 pl. 27 fig. – Voir l'introduction d'Albert Grenier, qui reconnaît la nouveauté du travail.

⁵³ Brunet, Pierre (1960): Stucture agraire et économie rurale des plateaux tertiaires entre la Seine et l'Oise. Caen, Caron, 552 p. 7 pl. ht. 108 fig. – Voir p. 441–446: peuplement tardif, discordant sur les domaines gallo-romains. – Confirme Bergengrün, Alexander (1958): Adel und Grundherrschaft im Merowingerreich. Vierteljahresschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte. Beiheft 41. X–220 p. 2 dépliants. Wiesbaden, Steiner (sur la Brie: p. 59–85).

et calcule que les noms germaniques sont beaucoup moins nombreux qu'il n'apparaît sur les cartes, d'une proportion d'au plus 60 contre 12 000, soit 0,5 % en Aquitaine. Pour le reste, il n'a «pas pu trouver les loisirs nécessaires pour étudier à nouveau les noms d'origine franque», mais reproche à Dauzat de les prendre au sérieux.

Albert Dauzat, en effet, était linguiste plutôt qu'historien ⁴⁹. Comme tel, il a vu la toponymie germanique de la Beauce, et imaginé que les Francs avaient défriché le pays. Grave erreur, croit-on encore aujourd'hui, où l'on peut montrer, photos aériennes à l'appui, que le pays était déjà occupé à l'époque gallo-romaine ⁵⁰. On oublie seulement de nous expliquer ce qui s'était passé dans l'intervalle. A la limite, on veut bien se rendre à l'évidence qu'autour de Paris, les noms «francs» n'ont pas remplacé des noms «latins» sur les mêmes points, mais que, sur les terroirs en friche, jadis désignés en latin, il y eut des fondations nouvelles, auxquelles «est donné un nom franc» ⁵¹! Il ne reste plus qu'à savoir pourquoi «on» a déménagé! C'est le résultat positif de la thèse de Michel Roblin, qui a démontré la discontinuité du peuplement ⁵². En Brie, Pierre Brunet fit les mêmes constatations ⁵³. En Picardie, elle avait déjà été remarquée 50 ans auparavant ⁵⁴. En Alsace, elle va de soi ⁵⁵. Dauzat sans s'émouvoir a pu continuer à s'intéresser aux noms germaniques, et trouver ⁵⁶, grâce aux inversions (Neufchâteau-Châteauneuf), une «ligne de démarcation»: elle va, dit-il, de la Normandie à la Suisse.

A la suite de la publication, par Jules Gilliéron ⁵⁷, de l'Atlas linguistique de la France, on avait (re)découvert la géographie lexicale. Certains mots se présentaient dans des aires particulières. Entre autre, dans le nord-est de la France. On peut y voir un état de choses ancien ⁵⁸. Mais généralement, c'est le résultat d'une dynamique récente. Karl Jaberg a montré comment des termes nouveaux, à partir

⁵⁴ Boulanger, Cl. (1902–05): Le mobilier funéraire gallo-romain et franc en Picardie et en Artois. Paris, Leroux, 2 vol.; vol. 1: texte XCVI–204 p.; vol. 2: 50 planches. – Voir p. XXXI: «nos villages datent donc de la fin du 5e et du 6e siècle. Ils n'ont jamais été créés sur l'emplacement exact des villas détruites, mais à une certaine distance». – Joindre Fossier, Robert (1968): La terre et les hommes en Picardie jusqu'à la fin du 13e siècle. Louvain, Nauwelaerts, 2 vol., 830 p. et Le Glay (1975): Gaule romanisée, p. 210–211, carte des villas selon Agache, avec le commentaire: «la plupart des habitats . . . semblent avoir été détruits (au) 3e siècle . . . (ceux) du Bas Empire sont cachés sous les localités actuelles»!

⁵⁵ Nos articles sur le Sundgau s'échelonnent de 1956 jusqu'à 1976. Voir: Revue Géographique de l'Est, 1963, n° 3, 211–240, 1 carte, 1 calque. Joindre discussion de données nouvelles sur les «localités disparues», ibidem, 1976, n° 3–4, p. 189–194.

⁵⁶ Varagnac, André (et collaborateurs, 1953): Les invasions barbares et le peuplement de l'Europe. Paris, PUF, 68 p. – Voir les indications de Dauzat dans la discussion suivant l'exposé d'André Martinet: Le monde germanique et la dispersion des Germains. Les éléments se trouvent dans le Dictionnaire des noms de lieux de France, commencé par Albert Dauzat et achevé par Charles Rostaing (1963), Paris, Larousse, XII–740 p. Bien des cas sont discutables. Le nombre des noms germaniques reste stupéfiant. On est loin des 0,5 % de Lot! Il manque la carte.

⁵⁷ Gilliéron, Jules (1902–20): Atlas Linguistique de la France. Paris, Champion, 18 vol. 40×70 cm. 1920 cartes. 3 vol. suppl. (Table, Corse: n° 400–599).

⁵⁸ Pfister, Max (1973): La répartition géographique des éléments franciques en gallo-roman. Rev. de Linguist. Romane, 37, 126–149, 8 cartes. – Voir p. 128–136, sur le superstrat francique dans le nord-est de la France, avec exemple d'un mot cité dans la Lex Salica, et subsistant en continuité des Vosges jusqu'aux Ardennes.

de Paris, refoulaient des vocables antérieurs ⁵⁹. Une carte lexicale peut donc ressembler à des cartes démographiques (médicales, électorales) ⁶⁰, où l'on voit les archaismes subsister sur la périphérie, à l'est et à l'ouest. L'est peut rester tout seul, être réduit à un témoin au milieu, ou être scindé en deux survivances.

Pour toutes ces situations, on a des exemples. Les reliquats est-ouest ont été montrés pour «ouir» ⁶¹ et pour «osier» ⁶², pour «choir» ⁶³ et pour «clore» ⁶⁴, pour «crêpe» ⁶⁵ et pour «courge» ⁶⁶. L'est seul est représenté pour «herbe» ⁶⁷ et «vêpre» ⁶⁸, pour «mahon» ⁶⁹ et pour «balme» ⁷⁰, pour «pissenlit» ⁷¹ et pour «gargouille» ⁷². Dans tous ces cas, très divers, on voit un mot nouveau éliminer un autre plus ancien, rejeté sur la marge.

Nous retiendrons deux aspects intéressants, qui touchent le folklore. Le premier est l'emploi du nom de «Marcoulf», pour certains animaux, dans le nord-est de la France. En 1902, Bull l'avait remarqué ⁷³. En 1905, Sainéan l'étudia pour le chat ⁷⁴ et en 1906, Thomas le signala pour le geai ⁷⁵. L'«affaire Marcoulf» fut reprise en 1934, lorsque Schott s'intéressa à la belette ⁷⁶. La forme germanique, écrit-elle, ne doit pas surprendre «puisque des Francs étaient établis dans ces régions». Le deuxième problème est celui soulevé en 1930 par Miethlich, à propos des formes et de la désignation des tas de foin ⁷⁷. On voit «dizeau» prendre la place de «trézeau» dans un espace que l'auteur voudrait identifier avec l'ancienne Belgique. On voit

⁵⁹ Jaberg, Karl (1908): Sprachgeographie. Aarau, Sauerländer, 28 p. 14 cartes ht. – Exposé très intéressant.

⁶⁰ Chevalier, Louis (1951): Démographie générale. Paris, Dalloz, 600 p. - Voir p. 316-317: pratique, natalité; de même: élections, alcoolisme.

⁶¹ Gottschalk, W. (1921): Lateinisch «audire» im Französischen. Giessen, Romanisches Seminar, (II)–102 p., 1 carte ht.

⁶² Stephan, Gottlieb (1921): Die Bezeichnung der Weide im Galloromanischen. Giessen, Romanisches Seminar, 70 p., 2 cartes ht.

⁶³ Weick, Erhard (1929): Lateinisch «cadere» im Französischen. Giessen, Romanisches Seminar, 48 p., 1 carte ht.

⁶⁴ Meuser, H. (1929): Lateinisch «claudere» im Französischen. Giessen, Romanisches Seminar, 44 p., 1 carte ht.

⁶⁵ Bosshart, Bertha (1932): Die Bezeichnungen der Omelette. Diss. Phil. Zurich 1928. Zürich, Leemann, 76 p.

⁶⁶ Ascher, Suzanne (1935): Die Bezeichnungen des Kürbis im Galloromanischen. Diss. Phil. Berlin 1935. Bottrop, Postberg, VI-66 p., 1 carte.

⁶⁷ Stipp, Friedrich Wilhelm (1912): Die Benennungen des Jahres und seiner Teile auf dem Boden des heutigen Frankreich. Diss. Phil. Bonn 1912. Neuchâtel, Attinger, 148 p. – Voir p. 45 pour l'automne, «erbe» comme l'allemand «Herbst».

⁶⁸ Herzog, Paul (1916): Die Bezeichnungen für tägliche Mahlzeiten in den romanischen Sprachen. Diss. Phil. Zürich 1916. Zürich, Leemann, 144 p. – Voir p. 89 pour le goûter, «vêpre» comme l'allemand «Vesper»; en Bourgogne, Franche-Comté).

⁶⁹ Schröll, Otmar (1915): Die Ausdrücke für den Mohn im Galloromanischen. Diss. Phil. Zurich 1915. Graz, Deutsche Druckerei, 88 p. – Voir p. 30–31, pour le pavot, «mahon» comme l'allemand Mohn, en Artois-Picardie et Lorraine-Franche-Comté, considérés comme reliquat d'un domaine continu ou plus étendu.

⁷⁰ Scheuermeier, Paul (1920): Einige Bezeichnungen für den Begriff Höhle. Halle, Karras et Niemeyer, X-132 p., 3 cartes ht. – Voir les cartes: mot ancien, qui a survécu dans le sud-est; et en toponymie, cas intéressant.

⁷¹ Schurter, Hans (1921): Die Ausdrücke für Löwenzahn im Galloromanischen. Diss. Phil. Zürich 1920. Halle, Karras, VIII–132 p., 1 carte ht. – «Pissenlit» est le mot «parisien»; «laiteron» subsiste

aussi le pays divisé en trois parties: trézeau (nord), gerbier (sud) et veillotte (ouest) ce qui correspondrait aux trois grands paysages agraires. A propos des voitures 78, Gautier a montré que cela pouvait provenir d'une dislocation à partir du nord-est. Des études sur «arc en ciel» 79 et sur «voie lactée» 80 s'accordent avec son explication.

2 Autour de la Loire

Si la Seine s'entoure de mystères, aucun doute ne paraît permis pour la Loire. Tout le monde en parle, et c'est bien d'elle qu'il s'agit. Pourtant, César ne parle pas de la Loire comme d'une limite des Gaules. D'après son exposé, elle est plutôt l'axe, le centre vital de la Gaule proprement dite. Le soulèvement national, qui s'est terminé à Gergovie, n'a-t-il pas commencé à Orléans 81? Et la ville de Bourges n'est-elle pas, d'après ses propres habitants il est vrai, la plus belle ville, pour ainsi dire, de la Gaule entière 82? Ce sont pourtant les Romains qui reportèrent les limites de l'Aquitaine de la Caronne jusqu'à la Loire. De l'an 16 à l'an 13 déjà, «d'importantes modifications furent apportées à la Gallia comata»: . . . l'Aquitaine s'accrut de tous les pays sis entre le cours de la Garonne au sud, et celui de la Loire au nord» 83. Ceci, croit-on, pour réduire entre la Belgique et l'Aquitaine le domaine de la «Cel-

en Picardie et en Suisse Romande; noter «cochet» dans le Poitou, «dent de lion» près de Lyon.

⁷² Sturm, Sigmund (1938): Die Begriffe «Sumpf» und «Pfütze». Diss. Phil. Leipzig 1938?, Leipzig, Vogel, VIII–88 p., 3 cartes ht. – Voir p. 11–17 sur le superstrat germanique; ancienneté de «gouille», bien représenté en Savoie, et dans l'est.

⁷⁸ Bull, Max (1902): Die französischen Namen der Haustiere. Diss. Phil. Berlin 1902. Berlin, Mitsching, 80 p. – Voir p. 24–26, chapitre sur le chat.

⁷⁴ Sainéan, Lazare (1905): La création métaphorique en français et en roman. Halle, Niemeyer, VI-148 p. - Voir p. 24-25, essai de mise au point.

⁷⁵ Thomas, Antoine (1906): CR sur Sainéan, Création métaphorique, 1905. Romania, 35, p. 421–474. – Sur le geai appelé marculf, même numéro, p. 178.

⁷⁶ Schott, Elsbeth (1935): Das Wiesel in Sprache und Volksglaube der Romanen. Diss. Phil. Tübingen 1934. Tübingen, Göbel, 80 p., 3 cartes. – Voir carte: dans le nord-est, le domaine de «marculf» apparaît coupé en deux, en Lorraine et en Wallonie; p. 55–57 reprise de la discussion correspondante.

⁷⁷ Miethlich, Karl (1930): Bezeichnungen von Getreide und Heuhaufen. Diss. Phil. Zürich 1930. Aarau, Sauerländer, 140 p., 1 dépl., 16 cartes. – Voir carte n° 4, la note sur la Belgica sous «Zahlwörter» et le détail sur dizeau et trézeau dans le répertoire alphabétique: intéressant exemple de pénétration, par le nord, d'un système décimal au dépens d'un système duodécimal.

⁷⁸ Gautier, Marcel (1971): Chemins et véhicules de nos campagnes. Saint-Brieuc, Presses Universitaires de Bretagne, 320 p., 54 fig. – Voir discussion p. 239–269.

⁷⁹ Merian, Samuel (1914): Die französischen Namen des Regenbogens. Diss. Phil. Bâle 1912. Halle, Karras, 100 p., 2 cartes ht. – p. 50: «porte de Saint Jacques».

⁸⁰ Rotzler, Hermann (1913): Die Bezeichnungen der Milchstrasse im Französischen. Diss. Phil. Bâle 1913. Erlangen, Junge, 60 p., 1 carte ht. – Voir p. 6–15.

⁸¹ César (VII, 1): les chefs de la Gaule s'étaient réunis «dans des endroits écartés au milieu des bois». Les Carnutes demandent l'engagement. Ce sont eux qui, au signal donné, à la date convenue, se jettent dans «Cenabum» en 52 avant JC.

⁸² César (VII, 14); la ville aurait compté 40 000 habitants (VII, 28).

⁸³ Mirot, Léon (1948): Manuel de géographie historique de la France. Paris, Picard, 2 vol. XXVIII–304+305-622 p., XXXI+XVI cartes (2^e éd.). – Voir: tome 1, p. 26 et cartes p. 36 et 52; tome 2, p. 10 avec cartes p. 312 et 314.

tique» (preuve, semble-t-il, de la réalité inquiétante de celle-ci). Décision lourde de conséquences.

Lorsque Grégoire de Tours esquisse l'histoire de la France, il est bien entendu que la Loire est une frontière 84. Du temps de Clodion, «les Romains habitaient jusqu'au fleuve de la Loire. Au delà de la Loire, les Goths dominaient». C'est dans une île de la Loire «qui était près du village d'Amboise», que Clovis rencontre Alaric. C'est donc bien le fleuve lui-même qui est considéré comme la limite précise des influences respectives. Par la suite, Grégoire s'y réfère parfois, qu'il s'agisse des menaces de Roccolène, vers 575, ou de celles de Gontran Boson, qui, vers 576, semble avoir voulu transférer la ville ou du moins le siège de l'évêché de l'autre côté du fleuve. Il importe que l'on demeure «de ce côté du fleuve de la Loire» . . . C'est que la loi des Francs, d'après la Lex Salica, s'applique entre la Loire et la Forêt Charbonnière 85. Et lorsque l'empire de Clovis fut partagé, l'on distinguait, du moins croit-on le savoir, les territoires de la «vieille France», des territoires d'Outre-Loire, fraichement conquis, ou restant à conquérir 86.

21 La tradition de la Loire

Chez les littéraires: On connaît, en littérature, de part et d'autre de la Loire, les trouvères et les troubadours, contraste qui se perd «dans la nuit des temps et dans la brume des légendes». Légendes épiques, comme celle de ces «Narbonnais», dont il est dit, au 13e, comme si c'était au 8e siècle 87:

A Orléans vindrent, si paserent le pont; Lors entrerent en France.

La Loire, c'est la France! Ainsi, dans la Chanson de Roland ⁸⁸, ou chez Girart de Roussillon ⁸⁹. Les bons auteurs, comme Vaugelas, ou Furetière, le savaient, et Racine ne l'ignorait point, lorsqu'à Uzès, en 1662, il écrit cette ligne: «car nous appelons ici la France tout le pays qui est au delà de la Loire...» ⁹⁰

85 Eckhardt, Karl August (1953-57): Pactus Legis Salicae. Goettingen, Musterschmidt, 5 vol. 292+88+356+256+320 p. – Selon Eckhardt, l'essentiel du texte date d'environ 500, alors que les manuscrits datent d'environ 800. Pour la mention de la Loire, voir vol. 1, p. 202-207.

⁸⁴ Grégoire de Tours: Histoire des Francs. Traduction Robert Latouche. Paris, Belles Lettres, 1968. 2 vol. 328+358 p. – Nous nous référons toujours à cette édition. Nous indiquons les livres et les paragraphes. Voir pour Clodion 2, IX; pour Amboise 2, XXXV; pour Roccolène 5, IV; pour Gontran Boson 5, XIV; sur la question de la résidence au sud ou au nord du fleuve 8, XVIII. Traduction allemande Rudolf Buchner, Berlin, Ruetten-Loening, 1955–1956. 2 vol. 1–382+1–476 p. Par endroits, divergences dans l'appréciation du manuscrit.

⁸⁶ Ewig, Eugen (1952): Die fränkischen Teilungen und Teilreiche (511–613). Akad. d. Wiss. u. d. Lit. Mainz, Geistes u. Sozialw. Kl. 1952, Heft 9, 649–715. – Sur la Loire p. 652. Pour 613–714: voir Trierer Zeitschrift, 22, 1953, 1–2, 85–144. – Joindre du même auteur l'importante étude: Volkstum und Volksbewusstsein im Frankenreiche des 7. Jahrhunderts. Dans: Caratteri del Secolo VII, 2, p. 587–648 (1958). Réimprimé à part: Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgemeinschaft (1969), IV-62 p. Voir aussi Kienast, cité plus loin.

⁸⁷ Suchier, Hermann (1898): Les Narbonnais, chanson de geste. Paris, Firmin Didot, 2 vol. LXXXVI-250+320 p. - Voir vol. 1. p. 71.

⁸⁸ Höfft, Carl Theodor (1891): France, Franceis und Franc im Rolandsliede. Diss. Phil. Strassburg 1891. Strassburg, Truebner, II–74 p. – Inventaire de citations sur l'ancienne extension de la «France».

Chez les médiévistes: Dans la traduction de François Guizot, les historiens, en se familiarisant avec la Géographie de Grégoire de Tours 91, devaient trouver confirmation de la tradition, et Augustin Thierry, dans ses Lettres et Considérations sur l'Histoire de France, fit beaucoup pour la faire connaître. Dans les «Lettres»⁹², il écrit que «les rois établis au nord de la Loire ne parvinrent jamais à faire reconnaître, seulement pour cinquante années, leur autorité au sud de ce fleuve»; «on vit même reparaitre, dans les provinces du sud-est, le vieux nom de Gaule, qui avait péri pour jamais au nord de la Loire». C'est que «leur gouvernement, à proprement parler, n'existait qu'au nord de la Loire, où habitaient les tribus frankes». «Il s'agit des Franks saliens, fixés entre la Meuse et la Loire», «et le berceau du peuple français n'est ni la patrie des Franks au-delà du Rhin, ni la Gaule dans toute son étendue, mais le pays d'Entre-Meuse et Loire». Dans les «Considérations» 93, il reconnaît qu'il «s'en faut de beaucoup que tout soit dit sur la conquête et sur l'établissement des Francs. Qu'il «faudrait noter, par provinces, le nom de toutes les communes . . . [pour connaître] . . . la fréquence plus ou moins grande des noms d'hommes, romains ou germaniques, et la loi suivant laquelle ces derniers deviennent de plus en plus rares à mesure qu'on descend du Nord au Midi . . . [ce qui fournirait] ... je ne dis pas la statistique, ... mais une ombre de cette statistique impossible à retrouver aujourd'hui . . . ». Naturellement, Thierry savait par Grégoire que des Francs vivaient au sud de la Loire. Mais combien? La Loi Salique, qui s'y réfère, n'en dit pas plus 94. Il suggère donc des recherches, et en attendant, s'en tient à son schéma: les pays au nord de la Somme, germaniques; au sud de la Loire, romains; et entre les deux fleuves la situation particulière de la Gaule centrale, qui est «la conquête des Francs».

Par la suite, le sens du mot «France» et plus particulièrement celui du nom de l'Ile de France, ont souvent suscité des discussions, qui durent encore aujourd'hui 95. Elles sont souvent liées aux essais de reconstitution de la conquête des pays d'entre

⁸⁹ Malsch, Julius (1912): Die Charakteristik der Völker im altfranzösischen Epos. Diss. Phil. Heidelberg, 100 p. – Voir p. 51, sur l'hostilité du Berry. Sur Girart de Roussillon, bibliographie dans Max Pfister (1970): Lexicalische Untersuchungen zu Girart de Roussillon. Tübingen, Niemeyer, XIV–868 p.

⁹⁰ Oeuvres Complètes de Racine. Paris, Hachette, 1862. 2 vol.; vol. 1: Poésie XVI-676 p.; vol. 2: Prose 644 p. - Voir vol. 2. p. 459, XVIII, fragment.

⁹¹ Jacobs, Alfred (1858): Géographie de Grégoire de Tours. Paris, Furne, 160 p., 1 carte; 1861: 240 p. sans carte, avec Frédégaire.

⁹² Thierry, Augustin (1836): Lettres sur l'Histoire de France. Bruxelles, Hauman, XIV-486 p. - Voir p. 137, p. 148, p. 161, p. 166, p. 195.

⁹³ Thierry, Augustin (1840): Récits des Temps Mérovingiens, précédés de Considérations sur l'Histoire de France. Paris, Furne, 2 vol. 318+356 p. – Voir p. 184–192, dans le chapitre 5 des Considérations; dans ce passage, Thierry se présente comme un chercheur d'avant-garde; dans les Récits au contraire il a dispensé le grand public de lire le texte intégral de Grégoire de Tours, et répandu l'idée de la «nuit barbare» faite de violences et d'assassinats.

⁹⁴ Eckhardt, Pactus Legis Salicae, 1/1, p. 202–203. – En revanche, on a tenté de montrer que la noblesse sénatoriale avait disparu au nord de la Loire, après les invasions. Voir à ce sujet Karl Friedrich Stroheker (1948): Der senatorische Adel im spätantiken Gallien. Tübingen, Alma Mater, (VIII)–240 p., 3 cartes (4e, 5e et 6e siècle).

⁹⁵ Kienast, Walther (1968): Studien über die fränkischen Volksstämme des Mittelalters. Stuttgart, Hiersemann, 248 p. – Voir p. 10–22, p. 133, p. 150 et bibliographie.

Seine et Loire, et d'identification du nom, bien plus obscur, de cet autre nom qu'ils portaient parfois: la Hérupe. On les trouve chez Longnon en 1875 96, chez Gallois en 1908 97, chez Lot en 1930 98. D'emblée, l'Île de France est reconnue entre l'Oise, la Seine et la Marne. Mais l'Hérupe garde encore aujourd'hui un «nom mystérieux». D'après la forme «Heripoix», qui ne date que du 13e siècle, on serait bien tenté d'y voir quelque «heriban» habité par certains «herimans». Lever le ban et l'arrière-ban pouvait avoir, à l'origine, une signification non seulement sociale, mais aussi géographique. Les Francs se seraient d'abord sentis chez eux jusqu'à la Seine, au delà de laquelle on se serait trouvé en zone d'occupation. La Seine aurait joué le rôle qui fut, par la suite, celui de la Loire. En tous cas, cette tradition suppose deux coupures: celle de la Seine, vite oubliée, et celle de la Loire, dont on vient de constater l'étonnante résistance. Elle était si grande, qu'elle a bloqué sur ce fleuve les recherches les plus neuves et les plus audacieuses.

22 Les effets de la tradition

En archéologie: Rappelons d'abord que l'une des deux cartes géographiques dressées par Brutails montre la Loire comme limite de l'art roman. Raymond Ray l'a retenue, estimant toutefois qu'il «va de soi qu'il faut entendre les pays des deux rives, dans l'attraction même de la basse vallée, et non pas strictement le cours du fleuve», et qu'il importe de caractériser «le type le plus représentatif», plutôt que établir un catalogue» . . . ou de fixer des limites géographiques, «car on ne limite pas des faits humains aussi subtils» que les arts ⁹⁹.

Au début du siècle, Adrien Blanchet, étudiant les trésors de monnaies romaines, présume «que les incursions des Barbares ont été, en général arrêtées par la Loire» 100, et nous avons vu comment, à la même époque, Barrière-Flavy, préférait indiquer sur sa carte des cimetières mérovingiens la limite politique de la Loire, plutôt que quelque limite de densité plus grande du coté du nord-est.

Or, le travail de Barrière-Flavy devait servir de base à la thèse retentissante de Franz Petri sur le peuplement germanique dans la France du Nord ¹⁰¹. Petri se proposait de confronter les résultats de la toponymie et de l'archéologie. Comme Thierry, il a vu que des recherches restaient à faire, plus au sud. Parlant de la Marche, il note qu'il s'agit là de «la véritable frontière culturelle de l'empire franc

⁹⁶ Longnon, Auguste (1875): L'Ile de France, son origine, ses limites, ses gouverneurs. Mém. de la Soc. de l'Hist. de Paris et de l'Ile de France, 1, p. 1–43.

⁹⁷ Gallois, Lucien (1908): Régions naturelles et noms de pays. Paris, Colin, 356 p., 8 pl. ht. – Voir p. 83–100 Hurepoix; p. 180–192 France.

⁹⁸ Lot, Ferdinand (1930): La conquête du pays d'entre Seine et Loire par les Francs. Revue Historique, 165, p. 241–253. – Sous-titre: La Ligue Armoricaine et les destinées du Duché du Maine; l'auteur voit dans ce duché le noyau de la Hérupe.

⁹⁹ Rey, Raymond (1945): L'art roman et ses origines. Toulouse, Privat, 512 p., 142 fig., 138 pl. ht. – Voir p. 291–293.

¹⁰⁰ Blanchet, Adrien (1900): Les trésors de monnaies romaines. Paris, Leroux, X-332 p. - p. 1-105: texte; p. 107-306: catalogue; voir p. 60.

¹⁰¹ Petri, Franz (1937): Germanisches Volkserbe in Wallonien und Nordfrankreich. Bonn, Röhrscheid, 2 vol. XLIV-768 + 769-1042 p., 6 pl., 47 fig., 2 dépl. – Nous utilisons l'édition «non modifiée» de 1942; voir p. 55 les explications sur la délimitation de l'étude, et p. 694 les réflexions à propos de la Marche.

vers le sud». Et pourtant, il a choisi la Loire comme limite d'étude! Elargir ce champ d'études «déjà très étendu» au delà de la Loire n'aurait pas permis d'espérer des résultats importants. Jusque là, les besoins des Francs quant à l'occupation du sol devaient être satisfaits. De plus, il aurait été difficile de distinguer les Francs des Wisigoths. Dans ses dépouillements, il a néanmoins inclus les départements de la Vienne et de l'Indre, du Cher et de la Nièvre. Mais dans cette audace, jugée scandaleuse, il était bien trop timide, car les aspects intéressants étaient plus au sud encore!

Or, la thèse de Petri date de 1937, et les Allemands occupèrent la France en 1940. Disposant du champ d'étude, et du matériel des musées, ils pouvaient, dans la plénitude de leurs moyens, vérifier cette thèse dans les conditions les plus avantageuses. Ce travail fut publié par Hans Zeiss. Mais lui aussi s'en tint à l'enquête entre «la Seine moyenne et l'embouchure de la Loire», avec une cartographie complémentaire incluant, comme l'avait fait Petri, le Berry et le Nivernais. Bien plus, et l'on ne saurait que louer son objectivité scientifique à une époque pareille, il se montra très exigeant dans l'identification des sépultures présumées «germaniques» et put conclure que le peuplement par les Francs n'avait guère dépassé la Seine. Au delà, il ne pouvait s'agir que d'«avant-postes», de «petits groupes». Et les cimetières isolés que l'on rencontre au sud de la Loire seraient les témoins d'un occupation militaire plutôt que d'un phénomène de peuplement 102. A la suite de ce résultat, l'érudition d'Outre-Rhin semble avoir abandonné la ligne de la Loire. Dans un recueil, publié en 1973 par Petri lui-même 103, l'on ne défend plus que l'idée de «nids» ou d'«ilots» de peuplement germanique sur le territoire de la France 104. On en recherche les traces en Touraine et même en Auvergne 105. On pourrait donc penser que la fameuse limite de la Loire n'a guère été qu'un grand rêve.

Si l'on ajoute que l'anthropologie n'a jamais constaté de coupure importante sur la Loire, et que sa fameuse ligne du «nord-est» tend plutôt à basculer en sens perpendiculaire, l'on peut résumer les données réunies jusqu'à présent comme suit: Il existait, au début de l'ère historique, une limite ethnique suivant la Seine et la Marne. A la suite de l'occupation de la Beauce par les Francs, des apports Normands et Burgondes de part et d'autre, cette limite du «nord-est» se déplaça vers l'ouest jusqu'à la ligne généralement décrite comme allant de Lyon jusqu'au Mont

Zeiss, Hans (1941): Die germanischen Grabfunde des frühen Mittelalters zwischen mittlerer Seine und Loiremündung. 31. Bericht der römisch-germanischen Kommission, 1941/1, p. 5–174, 12 pl., 1 carte. – La carte montre un grand nombre de cimetières dans la Sarthe, et sur le cours supérieur du Loir, en liaison avec la Beauce: confins nord des départements du Loiret et du Loiret-Cher. D'après cette répartition, on pourrait parler d'une limite du Loir, plutôt que de la Loire. Du même (1943): Die germanischen Grabfunde des frühen Mittelalters zwischen mittlerer Seine und Loiremündung. Forschungen und Fortschritte, 19, p. 49–51, 1 fig.

¹⁰³ Petri, Franz (1973): Siedlung, Sprache und Bevölkerungsstruktur im Frankenreich. Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgemeinschaft, XX-690 p. ill. – Cet ouvrage réunit des extraits des textes les plus remarquables publiés sur ce sujet.

¹⁰⁴ Schützeichel, Rudolf (1973): Das westfränkische Problem. Dans: Petri, Siedlung, p. 578–638. – Voir p. 594–597, ainsi que p. 600–603.

¹⁰⁵ Mayer, Theodor (1955): Die Königsfreien und der Staat im Mittelalter. Dans: Das Problem der Freiheit. Lindau, Thorbecke, 178 p. – Voir p. 7–56.

Saint-Michel. Cette extension se vérifie principalement dans la toponymie, dans la répartition des écoles artistiques, et dans l'anthropologie physique.

En linguistique: La Loire a surtout été défendue par les linguistes. En 1868, dans un aperçu sur la langue française, Carl Hottenrott exprime l'opinion courante: «La Loire dessine à peu près la ligne de démarcation entre . . .» [langue d'Oc et langue d'Oil] 106. Lorsqu'en 1876 le même auteur, ainsi que deux autres, s'intéressa aux éléments germaniques du français, il était entendu qu'on les rencontrait surtout dans l'ancien français et au nord de la Loire 107. Cela se voyait dans les textes anciens. L'atlas linguistique de France allait-il le confirmer?

Déjà, dans son manuel, Groeber avait indiqué correctement la limite de la langue d'oil, sensiblement plus au sud que la Loire ¹⁰⁸. Mais en même temps, il avait suggéré la vérification par les noms de lieux. Or, l'étude rapide d'Ernst Kornmesser constatait que -ville et -court devenaient rares au sud de certains départements: les Vosges ou la Haute-Saone, l'Aube ou l'Yonne, le Loiret ou le Loir-et-Cher. Ceci semblait désigner la Loire ¹⁰⁹. On pouvait donc penser que le fleuve, ancienne limite politique, avait aussi été une limite de peuplement, et que c'est à partir de là que la langue d'oil avait progressé pour s'établir enfin plus au sud.

L'Atlas de Gilliéron n'apportait pas tellement de traces de cette ligne de départ. On les chercha avec acharnement. Jakob Jud, en quête d'un cas intéressant, aurait pu choisir «coq», qui s'avance jusqu'à la Loire en éliminant curieusement «gallus». Malheureusement le mot, s'il est cité dans la Loi Salique, l'est aussi en tant qu'onomatopée chez Pétrone. Jud retint le mot «poutre» 110. Dans une conférence, il montra ce que le lexique français doit aux langues germaniques, en insistant sur les noms de lieux en -ville et -court. Au sud du fleuve, ils manquent «presque complètement», alors que dans la région parisienne, ils représentent «environ la moitié» des toponymes 111. Vint alors la fameuse démonstration sur l'étymologie de «aune», où il s'ingénia à montrer que ce ne serait pas un latin «alnus», mais un

¹⁰⁶ Hottenrott, Carl (1868): Aperçu de l'histoire de la formation de la langue française. Spremberg, Schulprogramm, 14 p.

¹⁰⁷ Hottenrott, Carl (1876): Über germanische Wörter im Französischen. Jahresbericht Realschule Köln, 1876, Köln, Bachem. 16 p. – De la même année, sur le même sujet, datent des études de Martin Schultze et Fritz Neumann.

¹⁰⁸ Gröber (1904–1906): Grundriss, carte dépliante. – Ie livraison: 1883.

¹⁰⁹ Kornmesser (1888): Französische Ortsnamen, p. 22-23 et 29-30.

¹¹⁰ Jud, Jakob (1908): Poutre, eine sprachgeographische Untersuchung. Diss. Phil. Zürich 1907. Braunschweig, Westermann. 28 p., 5 cartes (= ASNS, 120). – Cette thèse d'état, «Habilitations-schrift», est très ingénieuse; en France, on remarquera sa longueur: le texte tient en 22 pages; il faut croire que cela peut suffire pour être très estimé, et diriger par la suite de nombreux étudiants. 111 Jud, Jakob (1908–09): Was verdankt der französische Wortschatz den germanischen Sprachen? Wissen und Leben, 3, p. 109–119 et p. 159–166. – Voir sur la Loire p. 115–116.

¹¹² Jud, Jakob (1908/10): Aune, Erle. Archiv für das Studium der Neueren Sprachen, 121 (1908), p. 76–96, 2 dépliants, et 124 (1910), p. 83–108 (= Sprachgeographische Untersuchungen III+V. – Voir dans la deuxième partie p. 100–101 sur les noms de lieux comme argument décisif.

Wartburg, Walther von (1912): Die Ausdrücke für die Fehler des Gesichtsorgans in den romanischen Sprachen und Dialekten. Diss. Phil. Zürich 1911. Hamburg, IV-136 p. - S'intéresse, entre autre, à «born» dans la toponymie française.

¹¹⁴ Wartburg, Walther von (1928 ss.): Französisches Etymologisches Wörterbuch. Depuis 1928.

francique «alira» devenu «alinu» 112. Jud fut critiqué. Et dans sa réponse, il se retrancha derrière l'étude de Kornmesser.

C'est Walther von Wartburg qui allait devenir le plus brillant défenseur de la «ligne de la Loire». Après une thèse fort curieuse, où l'on découvre la parenté toute germanique des borgnes et des fontaines 113, il mit en chantier le monumental dictionnaire étymologique de la langue française, qui fait autorité et qui est maintenant achevé 114. Wartburg développa ses idées sur l'origine des langues romanes dans un article d'abord 115, puis dans des manuels qui sont toujours en usage 116. Ce sont les Francs, dit-il dans l'article, qui ont occupé le nord de la Gaule jusqu'à la Loire. Pour le démontrer, il y a des cartes lexicales: avec «aune», il cite d'autres cas semblables: «houx», «osier», «frelon», «clanche» notamment. Même si l'on pouvait ajouter à ces vocables quelques autres, tels que «guêpe» 117 ou «mésange» 118, qui dépassent la Loire au centre, mais semblent encore arrêtés par la Vendée, leur nombre parait faible pour conclure à une limite linguistique située sur la Loire.

Ainsi s'explique la contradiction. En France, c'est Auguste Brun qui le développa ¹¹⁹. Son argumentation est lourde et peu convainquante, et Wartburg lui-même
en a relevé les faiblesses. Aujourd'hui, Wartburg n'est plus là, alors que la «thèse»
de Brun est toujours présentée comme importante dans des publications de grande
diffusion ¹²⁰. Il paraît donc nécessaire de la ramener à ses justes proportions. Sur
les 85 pages de Brun, la plupart sont des digressions. Notons seulement qu'avant
de se perdre dans la préhistoire, il tente de sauver l'origine gauloise de la langue
d'oil. Or, les Celtes sont limités par la Garonne, alors que la langue d'oil l'est par
la Gartempe. Brun explique que les Celtes étaient plus nombreux au nord qu'au
sud. Il s'étend longuement sur leur petit nombre en Aquitaine et en Languedoc.
Dans les parages qui nous intéressent, il ne produit guère qu'un article de Clouet
sur «la densité du peuplement celtique dans l'Aunis» et celui dans lequel Dauzat
avait reconnu la faiblesse de la civilisation gauloise dans les montagnes de l'Au-

²⁵ tomes parus. – Les «éléments germaniques» se trouvent dans les tomes 15–17. Il est entendu que l'on s'y réfère, et nous n'y renvoyons pas spécialement. Voir par exemple l'article «coq»; ou l'article «marcoulf» comme mise au point.

¹¹⁵ Wartburg, Walther von (1936): Die Ausgliederung der romanischen Sprachräume. Zeitschrift für Romanische Philologie, 56, p. 1–48, 7 cartes dépliantes.

¹¹⁶ Wartburg, Walther von (1951): Die Entstehung der romanischen Völker. Tübingen, Niemeyer. 194 p., 18 fig., 6 cartes dépliantes (2e éd. – La thèse «ethnique» de Wartburg expliquait l'ensemble des langues romanes; elle pouvait, par exemple, faire comprendre l'intercalation du franco-provençal; le style de ces cartes, précisément pour la zone burgonde, est celui de Barrière-Flavy.

Gilliéron, Jules (1918): Généalogie des mots qui désignent l'abeille. Paris, Champion. VIII-360 p. 1 carte dépliante. – En fait, en 1900, on constate seulement que la Loire inférieure sépare «avette» et «abeille».

¹¹⁸ Sandmann, Manfred (1929): Die Bezeichnung der Meise in den romanischen Sprachen. Diss. Phil. Bonn 1928. Bonn, Neuendorf. 74 p., 1 carte. – Mésange, d'après l'atlas de Gilliéron, avec discussion de la pénétration de ce mot francique.

¹¹⁹ Brun, Auguste (1936): Linguistique et peuplement. Essai sur la limite entre les parlers d'oil et les parlers d'oc. Revue de Linguistique Romane, 12, p. 165–251, 7 croquis. – Voir sa thèse p. 199; le contraste Poitou-Limousin p. 208; la situation en Auvergne p. 211 et le passage sur «icoranda» sur les p. 217–219.

¹²⁰ Camproux, Charles (1974): Les langues romanes. Paris, PUF (= Que Sais-Je n° 1562).

vergne: les masses gauloises, dit Brun, ont préféré les plaines. Il ne lui restait donc plus qu'à montrer que la limite de la langue d'oil, telle qu'elle est habituellement représentée, enveloppe à peu près le Massif Central. Mais Brun est fasciné par les noms de lieux et en particulier par «icoranda». Enthousiasmé, il proclame que c'est un mot «introuvable» comme la dite chambre! «icoranda est comme la pierre de touche, icoranda, avouons-le, suffisait à notre démonstration». Hélas, icoranda lui aussi va jusqu'à la Garonne. On assiste alors à une opération désespérée. Pour atténuer cette discordance, Brun choisit une limite de langue d'oil très méridionale. Sur des cartons «provisoires», il la trace distraitement, chaque fois un peu autrement, sauvant à peu près les meubles du côté de l'Auvergne, mais n'hésitant pas à lâcher le Limousin presque tout entier avec son fameux contraste plaine-montagne, rien que pour s'arranger un peu plus avec icoranda: l'impression est désastreuse. Et l'homme, qui a cru nécessaire de présenter ces croquis, déclare: «Il m'a paru inutile de produire une carte. En voir une, si l'on a besoin, dans Brunhes!» On se reporte donc chez Brunhes, où l'on trouve effectivement, à côté de la limite de Tourtoulon, une autre plus au sud, un «Tracé Gilliéron» 121. Mais Brunhes luimême renvoie à Plazanet 122. Et l'on s'aperçoit qu'il s'agit d'un exemple choisi par Plazanet, d'après certains aspects de l'Atlas de Gilliéron. Pour montrer . . . les aberrations auxquelles pouvait conduire l'Atlas!

Des réserves plus sérieuses sont apparues dans le camp même des romanistes allemands. D'abord discrètement. Aune redevient alnus dans une note infrapaginale ¹²³. Puis, le maître disparu, c'est l'artillerie lourde: l'on n'hésite plus à parler de «la soi-disant ligne Loire-Plateau de Langres». On admet encore le contact entre «deux sphères d'intérêts»: Francs au nord, Wisigoths au sud de la Loire. Mais «cette frontière n'est pas formée par les colons francs»: «ce qui compte, c'est

¹²¹ Brunhes, Jean (1920–26): Géographie Humaine de la France. Dans: Gabriel Hanotaux, Histoire de la Nation Française. Paris, Plon, 1920–1926. 2 vol. XC–496+654 p. ill. – Voir tome 1, p. 316–322, la carte et le commentaire correspondant.

¹²² Plazanet, Général (1913): Essai d'une carte des Patois du Midi. Revue de Géographie Commerciale, 39, p. 166–185 et p. 208–227, 1 carte dépl. – Selon Plazanet, les auteurs de l'atlas, par souci de l'unité française, l'avaient conçu de manière à montrer, non pas «le mur coupant la France en deux», dont parlait Gaston Paris, mais des «nuances insensiblement dégradées». Son tracé, d'après l'absence du pronom devant le verbe, en est un exemple extrême.

¹²³ Rohlfs, Gerhard (1971): Romanische Sprachgeographie. München, Beck. XXIV-334 p., 100 cartes. - Voir sur «aune» p. 102, texte et note p. 304; et aussi carte p. 284.

¹²⁴ Pfister, Max (1973): La répartition géographique des éléments franciques en galloroman. Revue de Linguistique Romane, 37, p. 126–149, 8 cartes. – Voir ce qu'on pourrait appeler la «prétendue» ligne Loire-Plateau de Langres p. 135 et p. 148.

Controverse sur la zone d'influence de Paris au Moyen-Age: Vox Romanica, 1973, p. 217–271; p. 217–253 Max Pfister: Die sprachliche Bedeutung von Paris und der Ile de France vor dem 13. Jahrhundert. Avec 6 cartes. Pour lui, l'influence n'est pas notable avant le 13e siècle, Philippe-Auguste. – Puis p. 254–271 Gerold Hilty: Les origines de la langue littéraire française. Avec 2 cartes. Selon lui, d'après des citations de voyageurs, Paris était déjà prééminent au 9e siècle. Hilty semble tenir à l'ancienneté germanique. Ainsi, intervenant dans le fameux débat sur les couleurs, il écrit: «même si blond devait dériver (du latin), sa base est germanique». (Romanische Forschungen, 87, 1975, p. 418).

¹²⁶ Gamillscheg (1934): Romania Germanica, vol. 1, p. 145 (édition de 1970: p. 229, p. 237). – C'est l'obstacle naturel en cas d'invasion du nord-est. Il fut défendu contre les Celtes, qui l'ont surmonté. Voir la position des Lémoviques «armoricains» et «de l'intérieur», autour de la «chaine

l'importance et la fréquence du superstrat lexical francique dans la langue écrite propagée de Paris» 124. Et sur ce rôle de Paris, les avis sont très partagés 125. La fameuse ligne de la Loire, pour la langue aussi, ne serait-elle plus qu'un mythe séculaire?

3 Autour de la Vienne

Il est un fait que la langue d'oil va bien plus loin que la Loire. Dans quelle mesure la présence franque n'était-elle pas, elle aussi, plus importante plus au sud? Gamillscheg semble l'avoir pressenti. Il déclarait que le peuplement franc avait été insignifiant au sud de la Somme, et se montrait plus modeste que Petri. En réalité, il le dépassait en envergure, et c'est à lui que l'on doit la découverte de ces localités dénommées «guerche» (comme l'allemand «Werk», au sens d'ouvrage militaire): ils sont massés dans le sud-ouest du Bassin Parisien jusqu'à la bordure du Massif Armoricain et jusqu'aux confins du Plateau Central 126. L'idée fut d'abord rejetée 127, puis examinée avec prudence 128, enfin généralement acceptée 129. Cette position correspond sensiblement à l'ancienne répartition des baillages et des sénéchaussées. On est tenté d'y voir, avec Dion, une étape de la conquête franque. Or cette conquête, Alfred Jacobs, il y a plus d'un siècle déjà, paraît en avoir trouvé le secret 130. Il est révélé par la cartographie de certaines localités, citées dans des diplômes attribués à Dagobert. Comme souvent, ce sont des faux. A tel point que Léon Levillain, dans ses études décennales sur Saint-Denis, jugea préférable de ne pas approfondir cet aspect de la question, se contentant du bref témoignage de Frédégaire pour admettre que ce roi avait donné ou confirmé à ce monastère de

des Leuques», à travers le Poitou, dans Maximin Deloche (1860): Etudes sur la géographie historique de la Gaule, et spécialement, sur les divisions territoriales du Limousin au moyen-âge. Mém. Acad. Inscr. 2e série, tome 4, 1e partie, p. 266-478, carte dépliante, et 2e partie, p. 107-434, carte couleurs (voir 1, p. 399-403 et 2, p. 344-355 avec carte). Aux deux groupes se rattachent Limoges et Limomum (Poitiers). Vers l'est, l'on rencontre la Limagne et le lac Léman. Serait-ce le modèle prégaulois du «limes» conçu par les Romains en Germanie? Vers la fin de l'Empire, l'installation des Teifales dans la Vendée semble indiquer leur retour éventuel sur l'ancienne position «circulaire». Mais, dès le début, les Romains ont du envisager, en cas de besoin, le repli sur une ligne est-ouest plus courte. Ceci résulte de la date et du tracé de la route dite d'Agrippa, de Lyon à Saintes, par Clermont et Limoges. Aux deux systèmes de défense pourrait correspondre, pendant la campagne wisigothique, la bataille de Vouillé et le siège d'Angoulême; et dans les appelations géographiques, celles de Sèvre («separa»?) Nantaise et Niortaise.

¹²⁷ Petri (1937): Germanisches Volkserbe, vol. 1, p. 695 (réfutation).

¹²⁸ Souillet, Guy (1944): La Guerche, le problème de la marche franco-bretonne. Mém. Soc. Arch. Hist. Bretagne, XXIV, p. 25-46, 2 cartes. – Conclusion: «ce n'est qu'une hypothèse de travail», «trop pauvre encore de preuves».

¹²⁹ Salin (1950): Civilisation Mérovingienne, vol. 1, p. 280–283. – Pour lui, cette hypothèse est déjà «à la vérité très séduisante»: il reproduit la carte.

¹³⁰ Jacobs, Alfred (1862): Géographie des diplômes mérovingiens. Paris, Durand, 48 p. – Voir p. 10–11 le passage sur le diplôme authentique de 627, où il serait question de Peyrat, à l'est de Limoges; puis, parmi les «diplômes faux et retranscrits», celui de 635 citant des localités du Berry et du Limousin, et ceux de 637, citant également un grand nombre de localités du Berry, dont une douzaine non identifiés par Jacobs. Noter les nombreuses citations autour de Montluçon.

nombreux domaines ¹³¹. Mais il n'est pas douteux que Jacobs, les ayant pointés sur une carte, en avait d'emblée saisi toute l'importance. On voit, en effet, se dessiner le schéma de la progression. L'Indre apparaît comme la base de départ: le fleuve porte en effet un nom germanique ¹³². En arrière, Bourges, qui aurait été occupé dès 498, fait figure de quartier général ¹³³. Et à l'avant, les donations se répartissent dans un espace demi-circulaire dont la limite déborde sensiblement celle de «guerche». Jacobs, comme Levillain, observe que l'une ou l'autre de ces localités apparaît déjà avant Dagobert, dans des chartes qui elles, sont authentiques. On est donc amené à envisager une origine très ancienne de la limite entre oc et oil.

31 Délimitation de la langue d'oil

D'après Tourtoulon: En 1663, La Fontaine, plus précis que Racine, de par son itinéraire, avait indiqué assez exactement un point de cette limite, entre Bellac et Chavigny 134. Au 19e siècle seulement, on chercha à la connaître sur toute sa longueur, mission qui fut confiée à Tourtoulon 135. Celui-ci rencontra des difficultés. Il y avait une zone intermédiaire, qui lui demandait beaucoup de temps. La mort de Bringuier, sa propre maladie l'arrêtèrent, alors qu'il était arrivé jusqu'à Guéret. Mail il laissa ses notes au général Plazanet, décidé à achever l'entreprise. Tout alla bien jusqu'à la Loire, près de Chateldon. Là, il arriva au point d'éclatement du franco-provencal 136: au delà, c'était «la foire», du moins pour le militaire géographe qui tenait coûte que coûte à continuer vers l'est dans le même style que plus à l'ouest. Alors qu'il y avait là toute une zone, la zone d'influence de la ville, peut-être aussi celle des Burgondes, que le général ne pouvait connaître, et qui est encore aujourd'hui discutée 137.

D'après Gilliéron: On attendait donc avec intérêt l'achèvement de l'«Atlas Linguistique de France», malgré ses défauts, que le général avait dénoncés. En fait, l'atlas était terminé, pour l'essentiel, dès 1908, date à laquelle Jaberg avait pu tracer les grands traits de la «géographie linguistique» qui s'en dégageait. On se

¹³¹ Levillain, Léon (1930): Études sur l'abbaye de Saint-Denis à l'époque mérovingienne. Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, 82–91, 1921–1930. 500 pages environ. – Voir sur les donations: 86, 1925, p. 97; et 91, 1930, p. 5–7 avec les notes.

¹³² Lebel, Paul (1956): Principes et Méthodes d'Hydronimie Française. Thèse Lettres Paris 1949. Dijon, Bernigaud et Privat, XXXII-392 p., 11 fig. – Voir p. 191-267: «appellations gallo-germaniques»; p. 210 le cas de l'Indre.

¹³³ Capelle, Wilhelm (1939): Die Germanen der Völkerwanderung. Stuttgart, Kröner, X-580 p., 1 dépl. – Voir p. 161–322: Die Westgoten; p. 306, à propos d'Alaric, l'auteur signale sans références: prise de Saintes 496, chute de Bourges 498.

¹³⁴ Ĉaudal, Ange (1966): Lettres de La Fontaine à sa femme. Paris, CDU, 224 p., 1 carte. – Voir p. 72–73, lettre datée de Limoges, avec le fameux passage: «passé Chavigny, l'on ne parle quasi plus français»! Sur le voyage de La Fontaine et le rôle de la limite linguistique, voir aussi André Ferré (1946): Géographie Littéraire. Paris, Sagittaire, 22 fig. Très bon petit livre.

¹³⁵ Bringuier et Tourtoulon (1876): Etude sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oil. Paris, Imprimerie Nationale, 64 p., 1 carte dépl.

¹³⁶ Escoffier, Simone (1958): La rencontre de la langue d'oil, de la langue d'oc et du francoprovençal entre Loire et Allier. Paris, Belles Lettres, 270 p. 50 cartes. – Point de rencontre du Forez, de l'Auvergne et du Bourbonnais, ou des départements correspondants de l'Allier, de la Loire et du Puy de Dome: ici, les Monts de la Madeleine séparent surtout l'est de l'ouest, les différences

voyait confronté avec une réalité très mouvante. Certains mots, comme «soif» apparaissaient limités à l'Île de France. L'expression «il faut» envahissait la Provence par la vallée du Rhône. Une partie seulement des cartes montraient des mots sagement installés dans le nord de la France, jusqu'à la ligne de partage principale ¹³⁸. Celle-ci, il est vrai, traversait souvent la Creuse. Mais les tables, indispensables pour utiliser commodément l'ensemble des cartes, ne parurent qu'en 1912. Les auteurs étaient accaparés par la mise au point d'une première, puis d'une deuxième série de suppléments. La Corse posait des problèmes. L'ouvrage fut terminé en 1920, et on l'étudia surtout entre 1920 et 1940.

Parmi les mots offrant un dualisme suivant cette limite linguistique et bien étudiés à partir de l'Atlas de Gilliéron, on peut citer «cercueil»: la carte de ses concurrents montre, en gros, «caisse» au sud, et «bière» au nord de cette ligne. La bière, d'origine francique, occupe l'ensemble du Bassin Parisien, n'est guère signalée dans les Charentes, mais se retrouve au delà de la Gironde, dans les Landes, et jusque dans les Pyrénées ¹³⁹. Un autre exemple est donné par «brouillard» qui, avec la variante «brouée» (vers l'ouest, de part et d'autre de la Loire) apparait également dans le Bassin Parisien. Au sud du Berry et du Lyonnais, on voit «brume» (en Aquitaine) et des dérivés de «nebula» (dans le sud-est). Ce mot est également d'origine germanique et son tableau généalogique est très intéressant ¹⁴⁰.

Parmi les auteurs, fort nombreux, qui ont étudié de tels dualismes, on remarque Rudolf Hallig. Il eut l'idée de dresser des cartes non pas des mots, mais des représentations: s'agissant de l'oiseau appelé «Bachstelze» en allemand, il peut évoquer, en France, une bergère (d'où «bergeronnette», qui prédomine dans le nord du pays), ou attirer l'attention par sa queue en mouvement (d'où des expressions du type «batte-queue», largement représenté dans le sud, surtout en Aquitaine) ¹⁴¹. Hallig a l'esprit géographique: «famulus» de Wartburg alors qu'il était encore «cand. phil.», il dessinna pour le «FEW» une carte muette et une carte des localités, jointes à un précieux répertoire bibliographique ¹⁴². On lui doit aussi un remarquable «Atlas Linguistique de la Lozère», un modèle pour nos atlas régionaux ¹⁴³.

étant moins nettes entre le sud et le nord; il y a résistance au français avec contraste entre villes et montagnes; ces dernières sont des réduits de patois.

138 Jaberg (1908): Sprachgeographie, cartes de «soif», «blaireau», «il faut».

¹³⁷ Straka, Georges (et collaborateurs, 1973): Les dialectes romans de France à la lumière des atlas régionaux. Paris, CNRS, 486 p., cartes (= Actes du Colloque de Strasbourg 24.–28. 5. 1971). – Voir p. 168–169 la discussion Seguy et Gardette!

¹³⁹ Gernand, Karl (1928): Die Bezeichnungen des Sarges im Galloromanischen. Giessen, Romanisches Seminar, 44 p., 1 carte.

¹⁴⁰ Kläui, Hans (1930): Die Bezeichnungen für Nebel im Galloromanischen. Diss. Phil. Zürich 1929. Aarau, Sauerländer, 112 p., 1 carte.

¹⁴¹ Hallig, Rudolf (1933): Die Benennung der Bachstelze in den romanischen Sprachen. Diss. Phil. Leipzig 1933. Borna, Noske, XVI-102 p., 2 cartes dépl.

¹⁴² Wartburg, Walther von (1950): FEW-Ortsnamenregister-Literaturverzeichnis. Tubingen, Mohr, XIV-136 p., 2 cartes dépliantes. Pour la bibliographie, voir supplément de Margarete Hoffert (1957), Basel, Zbinden, IV-54 p.

¹⁴³ Hallig, Rudolf (1952): Beitrag zur Kenntnis des Département Lozère. Zeitschrift für Romanische Philologie, 68, 243–280, 4 cartes ht. – Sur ce travail, voir Pierre Nauton (1956): Atlas Linguistique et Ethnographique du Massif Central. Revue de Linguistique Romane, 20, 1 carte de repérage.

Depuis 1945, en effet, la prospection linguistique de la France est devenue beaucoup plus détaillée. Il est encore difficile de faire des synthèses à partir de ces atlas par régions, qui sont en cours de publication, et dont on n'a pas manqué de signaler les avantages et les inconvénients. En les présentant, Pierre Gardette nous montre d'abord la fameuse carte «jument/cavale»: très belle, elle pose des problèmes que Tappolet n'avait pas résolus 144. Ensuite, il nous parle des fraises dans le Lyonnais, exemple également intéressant, mais, on le voit, différent 145.

32 Limites d'oil et autres limites

Les enquêtes de Jeanton: Lorsqu'en 1876 fut publié le résultat de l'enquête de Tourtoulon, l'on connaissait déjà celui d'une recherche du même genre qui vers 1837 avait été entreprise sur la délimitation du droit écrit et du droit coutumier 146, aspect qui avait jadis retenu l'attention de Montesquieu 147. On pouvait donc comparer la langue et le droit. Mais les limites s'entrecroisaient plus qu'elles ne concordaient. En Suisse, Hunziker, en étudiant la maison rurale, signala en 1907 des différences de construction de part et d'autre de la frontière linguistique 148. Albert Dauzat, dans une revue littéraire 149, puis dans un ouvrage philosophique 150, transposa cette idée en France. Des limites phonétiques «coïncident à peu près», dit-il, avec la ligne de démarcation entre deux types d'habitation, suivant la pente du toit: un type roman, et un type germanique. La carte des toits fut publiée par Brunhes 151, et Dauzat la republia par la suite 152.

Cependant, on lui avait fait remarquer que le toit pointu n'était pas «nécessairement importé par les Germains». Il parla donc désormais de «maison gauloise», pour la forme, car «les Gaulois formaient l'avant-garde des Germains». Par la suite, il s'intéressa au contraste entre l'araire et la charrue, qui soulevait des problèmes analogues ¹⁵³. Et la carte des charrues fut publiée par la fille de Brunhes ¹⁵⁴! Plus pacifique que batailleur, plus observateur que cartographe ¹⁵⁵, Dauzat a donc

¹⁴⁴ Tappolet, Ernst (1913): Die Ursachen des Wortreichtums bei den Haustiernamen der französischen Schweiz. ASNS, 131, p. 81–124. – Voir p. 107–110.

Gardette, Pierre (1973): Les atlas linguistiques de la France par régions. Courrier du CNRS, 9, p. 14–17, 3 cartes. – Sur les problèmes posés par la limite oc/oil, voir encore Bodo Müller (1971): La bipartition linguistique de la France. Revue de Linguistique Romane, 35, p. 17–30. Puis la thèse de son élève Christian Schmitt (1974): Die Sprachlandschaften der Galloromania. Bern, Lang, 424 p., 52 cartes. Bonne mise au point et intéressante étude lexicale, sans doute trop sévèrement jugée par Dieter Kremer (1975): Romanische Forschungen, 87, p. 118–122.

¹⁴⁶ Klimrath, Henri: Travaux sur l'Histoire du Droit Français. Strasbourg, Levrault, 1843, 2 vol. XXXVI-404+540 p., 1 carte dépliante.

Montesquieu: De l'esprit des lois. Paris, Garnier, 1941. 2 vol. VIII-388+392 p. - Voir vol. 2, p. 176, où Montesquieu remonte jusqu'à 864, édit de Pistes.

¹⁴⁸Hunziker, J. (1900–14): Das Schweizerhaus. Aarau, Sauerländer, 8 vol. ill. – Voir vol 4, datant de 1907, sur le Jura: X–138 p. 60 photos, 70 croquis; carte, index et conclusion dans le vol. 8, publié en 1914 par Jecklin.

¹⁴⁹ Dauzat, Albert (1911): Les mouvements ethniques d'après les limites phonétiques. Revue du Mois, p. 592-600. – Ouvre, dit-il, des perspectives insoupçonnées.

¹⁵⁰ Dauzat, Albert (1912): La philosophie du langage. Paris, Flammarion, (IV)-332 p. - Voir p. 259-262.

¹⁵¹ Brunhes, Géographie Humaine de la France, vol. 1, p. 438–444, 1 carte. – «Nous avons dressé pour la première fois la carte d'ensemble des toits».

apporté l'idée plutôt que la démonstration. Aussi bien, la confrontation des limites de langues avec celles des toits ou du droit, seulement esquissée chez Brutails, fut précisée par un «outsider»: cela ne pouvait sans doute se faire que par une personne bien placée géographiquement, disposant de certains loisirs et d'une liberté d'expression que les universitaires n'ont pas toujours. Ces conditions étaient réunies par un érudit bourguignon: Gabriel Jeanton.

A Tournus, Jeanton, après avoir publié une charmante étude sur la maison du Maconnais 156, s'intéressa à l'habitation paysanne en Bresse 157. A cette occasion, il fit connaître la curieuse concordance, dans ce pays, des limites des toits, des droits, et des langues. Puis, il étendit l'observation à la France entière. L'enquête qu'il dirigea lui permit de recervoir des réponses très intéressantes de deux départements: l'Allier, et la Creuse 158. Dans le Bourbonnais, sur la frontière de l'ancienne cité des Arvernes, entre Gannat et Lapalisse, on faisait état d'une étonnante coïncidence de la limite des tuiles avec celle des langues. Dans la Marche, la situation était plus complexe, mais on connaissait désormais avec précision la carte des toits et celle du droit. On savait maintenant que les toits du nord s'arrêtaient suivant une ligne continue, d'ouest en est, et se trouvaient plus au sud comme un ilôt, et non pas sous la forme d'une poche. Et on expliquait cet ilôt par la présence d'ardoisières, alors que l'ilôt de tuiles creuses, en Lorraine, devait être considéré comme un reliquat historique. L'incertitude subsistait sur l'origine de la ligne de démarcation principale. La prudence plutôt que l'incertitude. Elle fait dire à Gabriel Jeanton que ce problème architectural, qui se pose pour toute la France, «est au fond, en partie du moins, un problème ethnique» 159.

On a vu que Jeanton n'était que médiocrement séduit par la limite de l'openfield proposée par Roger Dion, et il semble s'être intéressé davantage à la limite du battage en plein air, tracée par Charles Parain 160. Dans une publication de dernière heure, il revient sur l'ensemble des limites qui traversent ainsi la France, mais ce

153 Dauzat, Albert (1934): Araire et Charrue. La Nature, 1 juin 1934, p. 481-486, 10 fig.

¹⁵⁶ Jeanton, Gabriel (1932): L'habitation rustique en pays Maconnais. Tournus, Sc. des Amis des Arts, 120 p., 46 fig. – Maisons en hauteur.

¹⁵² Dauzat, Albert (1924/32): Anciens types d'habitation rurale en France. La Nature, 26 janvier 1924, p. 53-60, 6 fig., 1 carte (explication); 1 juillet 1932, p. 1-5, 12 fig., 1 carte (compléments).

¹⁵⁴ Delamarre et Haudricourt (1955): L'homme et la charrue à travers le monde. Paris, Gallimard, 508 p., 178 fig., 6 cartes, 16 pl. ht. (57 photos).

¹⁵⁵ Dauzat, Albert (1941): Le village et le paysan de France. Paris, Gallimard, 220 p., 8 pl. ht. (6º éd.) – Voir p. 41: «j'ai pu, après la carte des toits de Jean Brunhes, dresser la première carte de répartition de nos vieilles maisons villageoises, qu'on trouvera ici mise au point».

¹⁵⁷ Jeanton et Duraffour (1935): L'habitation paysanne en Bresse. Tournus, Soc. des Amis des Arts, 180 p., 58 pl. ht. – Voir p. 21–24.

¹⁵⁸ Jeanton, Gabriel (1936/37): Compte-Rendus sur les résultats de l'enquête. Mém. de la Soc. p. l'Hist. du Droit et des Institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands, 3, p. 216–218 et 4, p. 168–184. – Voir dans ce dernier fascicule les cartes de la Marche et du Bourbonnais.

Jeanton, Gabriel (1936): Un îlot de toits méditerranéens en Lorraine et en Champagne. Tournus, Soc. des Amis des Arts, 6 p. (dans: Les limites . . . p. 15-20).

¹⁶⁰ Parain, Charles (1938): Les anciens procédés de battage et de dépiquage en France. Folklore Français, 1, p. 86-91, 3 fig., 1 carte. – Il y a une certaine analogie entre la carte des toits, et celle du battage: les limites remontent vers le nord à l'ouest. On peut l'expliquer par les conditions climatiques. Mais elle est plus étonnante encore entre celle des toits, et celle des «guerches».

n'est que pour souligner brièvement «l'intérêt de la question si brillamment posée par M. Brun, de l'Université de Marseille, sur les causes profondes de la division ethnique de la France (France Nordique et France Méditerranéenne)». C'est le coup de chapeau à la thèse gauloise, plus «sûre» que la thèse germanique 161.

Les recherches de Krueger: En Allemagne, ces précautions ne s'imposaient pas. Le contraste nord-sud en France est l'objet d'un essai littéraire de Mario Wilhelm Wandruszka von Wanstetten. C'est brillant et sans complexes 162. D'un tout autre caractère sont les patientes recherches de Fritz Krueger à Hambourg. Dans cette cité, deuxième ville allemande par sa population, la première par son activité portuaire, on s'intéresse beaucoup à la France. Comme bien des romanistes allemands, Krueger est attiré par les Pyrénées, entre la France et l'Espagne. En 1910, il consacre sa thèse au Roussillon, où il prospecte plus de 100 villages 163. Puis, il glisse vers l'ouest, où il se livrera pendant vingt ans, avec ses étudiants, à de méticuleuses investigations dans les vallées des Hautes-Pyrénées 164.

Fritz Krueger trouva cependant le temps de voir aussi, à l'est, la Provence, où il s'enflamma pour Mistral 165. Dans le premier numéro de sa revue «VKR», il rendit compte du folklore de cette province, et dans ce tour d'horizon, il lui parut légitime de pousser jusqu'au Maconnais: il avait découvert Jeanton, et le fameux «changement de décor» de Tournus 166. Cette question l'intriguait particulièrement, et au fil des ans, il nota soigneusement tout ce qui concernait ce contraste. On en eut la révélation en 1939, lorsque parut la Völkerkunde de Bernatzik, où Krueger avait été chargé de présenter les peuples romans. On trouve dans cet

¹⁶¹ Jeanton, Gabriel (1939): Les seuils. Dans: Mélanges Duraffour, p. 10–15, 2 cartes. – «Seuil» au sens de «aire à battre»: Jeanton complète l'article de Parain.

¹⁶² Wandruszka von Vanstetten, Mario Wilhelm (1939): Nord und Süd im französischen Geistesleben. Jena, Gronau, 246 p. – L'auteur n'étudie que les méridionaux, dont la psychologie est retracée à travers une foule de citations empruntées, par exemple, à Tartarin de Tarascon ou à Cyrano de Bergerac. A Henri Pourrat aussi. Parmi les méridionaux, Wandruszka distingue les Gascons, les Provençaux et les Auvergnats. On trouve un résumé dans la revue «Rasse», 7, 1940, n° 1, p. 20–26. ¹⁶³ Krüger, Fritz (1911): Sprachgeographische Untersuchungen im Languedoc und Roussillon. Diss. Phil. Giessen 1911. Hambourg, Romanisches Seminar, 42 p., 1 carte.

¹⁶⁴ Krüger, Fritz (et collaborateurs, 1935–39): Die Hochpyrenäen. Hamburg, divers éditeurs, 6 vol. – A/1 et A/2 concernent l'habitat rural; B la vie pastorale; C/1 les transports; C/2 les travaux agricoles; D l'artisanat; un septième volume, E annoncé en 1939, devait contenir des tables et la bibliographie. Certaines parties, ainsi que d'autres travaux des élèves et collègues de Krüger, parurent dans la revue «Volkstum und Kultur der Romanen» = VKR. La critique, même allemande et spécialisée, n'était pas très chaleureuse pour ces sortes d'«inventaires». Dans Petermanns Mitteilungen, Hartke en a relevé la tendance géographique, relevant du folklore plus que de la linguistique: voir 1938, p. 346. On peut penser que Krüger ou l'un de ses élèves en aurait tiré une synthèse de grande envergure, s'ils en avaient eu le loisir.

¹⁶⁵ Krüger, Fritz (1927): Volkskundliches aus der Provence. Dans: Mélanges Voretzsch, p. 285-348, 8 pl. ht.

¹⁶⁶ Krüger, Fritz (1928): Volkskundliche Forschungen in Südfrankreich. Volkstum und Kultur der Romanen, 1, p. 34-68.

¹⁶⁷ Krüger, Fritz (1939): Die romanischen Völker. Dans: Bernatzik, Grosse Völkerkunde, vol. 1. Europa-Afrika, 372 p., 200 fig. – Voir p. 113–153; sur les contrastes nord-sud plus spécialement les p. 126–128.

¹⁶⁸ Mausbach, Thea (1942): Das Frankreichbild Ernst Moritz Arnds nach seiner Reisedarstellung

exposé un bref aperçu sur les contrastes nord-sud en France 167. Parmi les éléments qu'il réunit, on peut noter le témoignage du voyageur allemand Ernst Moritz Arndt, qui en 1798-1799 avait remarqué les changements qui s'observent dans le couloir de la Saône et du Rhône: en 1942, Krueger fera faire une thèse sur ce sujet 168. D'autre part, il signale, entre autre, le «dualisme apicole» de la France, où les abeilles, dans le midi, doivent se contenter de boîtes de bois assez rudimentaires, alors que dans le nord, elles disposent de corbeilles spéciales . . . comme en Allemagne! La carte, établie pour la France par Ludwig Armbruster 169, fut étendue par Bruno Schier à l'ensemble de l'Europe 170. En 1940, Krueger était plus avancé que Jeanton, mais son travail sur les Pyrénées, son goût pour la documentation, retardèrent la synthèse, que dès ce moment il aurait pu présenter sur la France. Les événements allaient l'y contraindre, mais dans des conditions peu favorables au travail et au développement de ses idées. En 1940, il consacre aux limites ethniques de la France un article modéré pour l'époque, où il revient sur ce contraste, et où il semble revendiquer, non seulement l'Alsace et la Lorraine, mais aussi l'Artois et la Picardie¹⁷¹. En 1945, il dut prendre ses distances et se réfugia à Mendoza. C'est là qu'il rédigea sa géographie du folklore français, une mise au point très claire et fort bien renseignée 172. Il continue, dans la défaite, à professer une grande admiration pour la géographie française. Et lorsqu'il déclare, à propos de l'habitat rural, qu'il présente des aspects communs à la France et à l'Allemagne, il rejoint. au fond, des observations analogues de Marc Bloch 173. Dans sa retraite sudaméricaine, Krueger a atténué ses formulations, et ne pouvait plus entreprendre la prospection de limites précises entre le nord et le sud. Certes, le problème continuait

^{1798–1799.} Diss. Phil. Hamburg, 115 p. dact. – Sur le passage du sud au nord, voir p. 53–60; pour le reste, l'étude concerne surtout la Provence; deux chapitres sur Paris, et la Picardie, avec ses influences germaniques.

¹⁶⁹ Armbruster, Ludwig (1928): Die alte Bienenzucht der Alpen. Neumünster, Waschholtz, 184 p., 94 fig., 2 cartes. – Voir p. 161–177 sur l'apiculture française, avec carte; nouvelle présentation de cette carte, avec discussions linguistiques, dans Walter Brinckmann (1938): Bienenstock und Bienenstand. Hamburg, Hansischer Gildenverlag, 200 p., 4 cartes, nombreuses planches.

¹⁷⁰ Schier, Bruno (1938): Der Bienenstand in Mitteleuropa. Zeitschrift für Volkskunde, p. 97–112, p. 211–236, p. 308–312, 4 pl., 24 fig., 2 cartes. Puis sous le même titre publication séparée: Leipzig, Hirzel, 1939. 98 p., 67 fig., 8 cartes. – Voir ici carte p. 45 où la France du Nord fait bloc avec l'Allemagne de l'Ouest, et la carte p. 84 où l'auteur superpose la limite des ruchers avec celle des toits, d'après les tracés de Brunhes et d'Armbruster.

¹⁷¹ Krüger, Fritz (1940): Die Grenzen des französischen Volkstums. Hansische Hochschulzeitung, 26/7, p. 154–163, 1 carte (Artois-Picardie).

¹⁷² Krüger, Fritz (1950): Géographie des Traditions Populaires en France. Mendoza, Université de Cujo, 250 p. + album 22 pl. – Nombreux dessins; cartes de l'habitat d'après Meitzen; des toits d'après Brunhes; du battage d'après Parain; des boissons usuelles – vin, bière, cidre – aussi d'après Brunhes.

¹⁷³ Bloch (1952): Caractères Originaux, p. 49, à propos du régime agraire du nord de la France, en esquisse la répartition, et ajoute: «mais cette zone elle-même n'était qu'un fragment d'une aire beaucoup plus vaste qui couvrait une grande partie de l'Angleterre, presque toute l'Allemagne et jusqu'à de larges espaces des plaines polonaises et russes . . . ce qui formait un trait beaucoup plus particulier à notre pays, c'était la coexistence, sur notre sol, de ce système avec deux autres, qu'il va maintenant falloir examiner». Marc Bloch connaissait bien les travaux allemands, et en reconnaissait les aspects positifs, ce qui rend particulièrement stupide et tragique son assassinat sous l'occupation.

à le préoccuper, puisqu'il eut l'idée d'opposer aux enquêtes de Jeanton sur la Bourgogne un tableau correspondant sur le Poitou. Mais là, les choses étaient moins concentrées et c'est une description nuancée et conciliante des divers courants de civilisation qui nous est ainsi laissée ¹⁷⁴. Peut-être s'est-il livré davantage dans ses cours ¹⁷⁵. Mais nous n'en avons pas eu connaissance.

Ami et collègue de Fritz Krueger, Wilhelm Giese étudia comme lui les régions montagneuses de la France. Sa thèse porte sur les Alpes ¹⁷⁶. On lui doit des études sur la maison du Cantal ¹⁷⁷, et celle des Monts d'Arrée ¹⁷⁸. Après la guerre, il put rester à Hambourg. Au cours de nombreux voyages, il rassembla une documentation sur les colombages de la France, qu'il attribua, sous une forme à peine édulcorée par rapport aux idées d'avant-guerre, au peuplement par les Francs. Il n'en publia pas de carte ¹⁷⁹. Cependant, dans un livre paru à l'étranger, il présenta une carte folklorique de la France: elle montre les anciennes provinces autour de la frontière linguistique ¹⁸⁰.

Ainsi, la limite entre la langue d'oc et la langue d'oil, qui traverse le centre de la France, reste au centre des préoccupations. Comment s'est-elle formée? Sur place ou en venant du nord? Quelle est son origine? Gauloise ou germanique? Chez nous, en France, la préférence allait aux «Gaulois»: on comprendra que ce «mythe» nationaliste, déjà sensible au 16e siècle 181, se soit consolidé en 1870, 1914, 1940! L'explication germanique se démontre plus facilement: les Germains étaient les derniers arrivés. On leur doit le nom du pays et d'une multitude de lieux et des personnes. Pourquoi ne pas leur attribuer une part de la structure si particulière

¹⁷⁴ Krüger, Fritz (1951): Tradition und Kulturwandlungen in Westfrankreich. Zeitschrift für Romanische Philologie, 67, p. 184–224. – Description régionale du Poitou; aperçu sur la rencontre d'influences nordiques et méridionales.

Moldenhauer, Gerardo (1959): Fritz Krüger, notice biographique et bibliographique. Louvain, Centre International de Dialectologie, 30 p., 1 portrait. – Voir p. 18–19: Fritz Krüger aurait laissé 2000 pages manuscrites, in folio, écrites pendant la dernière guerre, sur «la structure culturelle de la France, ses bases géographiques et ses fondements historiques». Sont ou seront-elles publiées?

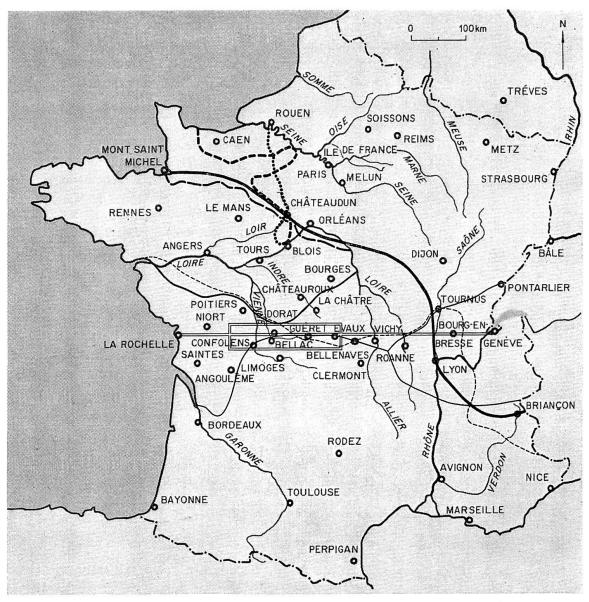
¹⁷⁶ Giese, Wilhelm (1932): Volkskundliches aus den Hochalpen des Dauphiné. Hamburg, Friederichsen, 150 p., 67 fig., 14 pl. (42 fig.), 4 cartes. – Voir p. 24–73 le développement particulièrement copieux sur les maisons.

¹⁷⁷ Giese, Wilhelm (1929): Über das Haus des Cantal. Volkstum und Kultur der Romanen, 2, 329–341, 1 pl. (7 fig.).

¹⁷⁸ Giese, Wilhelm (1931): Beiträge zur volkstümlichen Siedlung und Wirtschaft in den Monts d'Arrée. Volkstum und Kultur der Romanen, 4, p. 343–377, 6 fig.

¹⁷⁰ Giese, Wilhelm (1954, 1965): Die Verbreitung des Fachwerkbaues in Frankreich. Zeitschrift für Volkskunde, 51, p. 124–152, 1 pl. (7 dessins); 61, 214–223, 1 fig., 2 pl. ht. (4 photos). – Dans une lettre du 19 janvier 1975, l'auteur nous écrit qu'il n'a jamais eu l'idée d'établir une carte des types de maisons, mais qu'on peut reporter les localités dont il a fait l'inventaire sur la carte de l'ouvrage suivant.

¹⁸⁰ Giese, Wilhelm (1962): Los pueblos romanicos y su cultura popular. Bogota, Instituto Caro y Cuervo, XII-460 p., 69 fig., 4 cartes. – Voir p. 9–106 la France; p. 15–27 provinces du nord; p. 27–42 celles du sud; notices bibliographiques correspondantes; p. 375 carte des anciennes provinces. 181 Dubois, Claude (1972): Celtes et Gaulois au 16e siècle, le développement littéraire d'un mythe nationaliste. Paris, Vrin, 206 p.



LIGNES DU NORD-EST NORDOSTLINIEN	LIMITES DU CENTRE ZENTRALLINIEN
······ ligne de Dion Linie von Dion	limite de "guerche" Grenze der "guerche"
ligne de Meitzen Linie von Meitzen	limite des toits Steil-und Flachdach
ligne de Vallois Linie von Vallois	limite des langues langue d'oc und langue d'oil
———— ligne "avricourt" Linie der "avricourt"	Iimites de travail Untersuchungsgrenzen

Note: Sur cette carte, nous avons porté la limite des toits d'après Brunhes et Deffontaines (1942); celle des langues d'après Tourtoulon jusqu'au francoprovençal, qui est indiqué schématiquement; celles de «guerche» et d'«avricourt» d'après Gamillscheg (1931). Pour ne pas surcharger la carte, nous avons interrompu quelques tracés le long des rivières; limité sur la Loire les tracés de Dion, Meitzen, Gamillscheg; supprimé les enclaves de part et d'autre des lignes de Meitzen et de Brunhes-Deffontaines. Par limites de travail, nous entendons celle du «limes» principal et de la «marche» au sens large.

Anmerkung: Die Karte bringt die Dachformen nach Brunhes und Deffontaines (1942); die Sprachengrenzen nach Tourtoulon bis zum Frankoprovenzalischen, welches schematisch angedeutet wurde; «guerche» und «avricourt» nach Gamillscheg (1931). Um das Bild nicht zu überlasten, haben wir einige Grenzen an Flüssen unterbrochen; die Linien von Dion, Meitzen und Gamillscheg nur bis zur Loire gezeichnet; beiderseitige Enklaven bei Meitzen und Brunhes-Deffontaines weggelassen. Untersuchungsgrenzen: Hauptverlauf des «limes», und Umgrenzung der «marche» im weiteren Sinne.

de la langue d'oil, qui ne contient plus que fort peu de mots gaulois, mais encore une quantité appréciable de termes germaniques d'usage courant? Dans ce cas, la limite de cette langue est surtout une limite de l'influence germanique. Au beau milieu du pays, cela paraît gênant, et des auteurs des plus éminents, qui ont abordé ce problème, semblent avoir préféré, à un choix difficile, une sorte de troisième solution.

Ainsi, Max Derruau, étudiant la Grande Limagne auvergnate et bourbonnaise, en arriva à concevoir une «large bande forestière», qui aurait traversé le centre de la France d'ouest en est ¹⁸². Elle aurait été défrichée au cours du moyen âge, alors que les nationalités n'avaient plus tellement d'importance! L'idée est séduisante. C'est ingénieux, mais ne fait que déplacer la question. Car un nouveau problème se pose: pourquoi y avait-il ici une telle bande forestière? Souvent, en archéologie, un massif forestier n'est pas un reliquat naturel, mais une antiquité fossilisée. Chez René Lebeau, la barrière naturelle est remplacée par une limite d'influence urbaine ¹⁸³. Pour lui, influence de Lyon. Or, Tournus est à mi-chemin entre Lyon et Dijon, ce qui expliquerait les observations de Jeanton. D'autre part, Lebeau avait pu joindre à ces limites celles de l'openfield et de l'assolement triennal? N'en était-il pas de même plus à l'ouest? Il semblait que non, d'après les limites simplifiées retenues par Dion et par les Allemands, pour l'openfield. Quant à l'assolement triennal, c'était une question réputée compliquée, et l'on n'en connaissait pas de carte d'ensemble.

B Aspects particuliers

1 Biennal et Triennal

Marc Bloch avait reconnu l'importance des deux grands types d'assolements en usage en France 184. Mais il devait constater que leur répartition géographique n'est pas connue avec exactitude: «telle qu'elle se présentait à la fin du 18e et au début du 19e siècle . . . il ne serait sans doute pas impossible de la restituer. Mais les études précises manquent. Très certainement, cependant, les deux systèmes d'opposaient, dès le moyen-âge, par grandes masses. Le biennal régnait en maître dans ce qu'on peut appeler, en bref, le Midi: pays de la Garonne, Languedoc, Midi rhodanien, versant méridional du Massif Central; il poussait jusqu'au Poitou. Plus au nord, dominait le triennal. Telles sont, du moins, les grandes lignes du groupe-

¹⁸² Derruau, Max (1949): La Grande Limagne auvergnate et bourbonnaise. Thèse Lettres Clermont Ferrand 1949. Grenoble, L'Allier, 550 p., 48 fig., 15 pl. ht. – Voir en particulier p. 407 «la non-coïncidence de quelques limites»; p. 424–425 les toits; p. 450–451 le parcellaire; p. 480–484 les langues.

¹⁸³ Lebeau, René (1955): La vie rurale dans les montagnes du Jura Méridional. Thèse Lettres Lyon 1953. Trevoux, Patissier, 604 p., 67 fig., XIV pl. ht. – Voir p. 567–572 conclusion avec carte de synthèse des influences du nord et du midi dans la chaîne jurassienne; cartes particulières fig. 21, 22 et 42.

¹⁸⁴ Bloch (1952): Caractères Originaux, p. 31-33.

ment. Vu dans le détail et dans ses fluctuations à travers le temps, il perd un peu de sa simplicité.» Et plus loin il dit:

«Observons, en effet, de plus près, la répartition des deux grands systèmes, biennal, triennal. La carte, si on pouvait la dresser, ne procéderait pas uniquement par larges teintes plates, on y verrait quelques zones pointillées. Dans le Midi, il est vrai, le triennal semble avoir été toujours excessivement rare, si même il s'y rencontra jamais. Assez loin vers le nord, par contre, le rythme biennal a longtemps occupé, côte à côte avec le type concurrent, de larges espaces. Jusqu'à la révolution agricole, toute une partie de l'Alsace, des portes de Strasbourg, au sud, jusqu'à Wissembourg, au nord, l'a fidèlement pratiqué.» Marc Bloch imaginait donc une carte de France des assolements, dont il ne connaissait pas exactement la ligne de démarcation. Mais il savait qu'il y avait (comme pour les toits, en Lorraine et dans le sud du Plateau Central) des ilôts discordants de part et d'autre. Et en Alsace, où il enseignait, il avait eu connaissance de l'un d'eux, qui avait déjà été signalé avant 1914 1885, et qui, après 1918 1886, avait de nouveau fait l'objet d'un article dans une revue allemande.

Ainsi, Etienne Juillard, élève de Marc Bloch, devait tout naturellement s'intéresser au même problème, lorsqu'après 1945 il prépara sa thèse sur la vie rurale en Basse-Alsace. Avant même l'achèvement de son étude principale, il lui consacra un article particulier, très bien documenté 187. Dans cette publication, il montre que le biennal n'est pas limité à l'Alsace: on le retrouve dans le Palatinat. Il s'interroge sur l'origine de cette extension, et voit qu'elle peut s'expliquer par le développement urbain de cette partie de la plaine rhénane: il entraînait une plus grande demande de céréales panifiables, à laquelle on pouvait répondre, si l'on cultivait du blé tous les deux ans, au lieu de n'en produire que tous les trois ans. L'explication était satisfaisante et des exemples statistiques ne manquaient pas.

Cependant, Juillard, pour expliquer la vie rurale du 20e siècle, avait surtout exploré les archives du 18e et du 19e siècle. Et Jean Vogt, qui remue avec plaisir des papiers encore plus anciens, pouvait montrer qu'en Alsace, et ailleurs, l'assolement biennal était déjà connu au moyen-âge 188. D'où l'érudite controverse à laquelle se livrèrent les deux chercheurs. Dans ce débat passionné, il nous est apparu que les deux thèses ne s'excluaient pas. L'ancien assolement biennal pouvait fort bien être sauvé par le récent développement urbain. La Basse-Alsace ne manque pas d'antiquités, bien moins rares que dans la Haute-Alsace: en archéologie, par exemple, le contraste entre les deux parties de la province est extraordinaire. On suppose que, dans le Haut-Rhin, des événements militaires mal connus ont amené

¹⁸⁵ Krzymowsky, Richard (1914): Die landwirtschaftlichen Wirtschaftssysteme in Elsass-Lothringen. Guebwiller, Boltz, 478 p., 1 carte dépl. – Systèmes de culture.

¹⁸⁶ Hammer, Philipp (1927): Zweifelderwirtschaft im Unter-Elsass. Els.-Loth. Jahrbuch, 6, p. 47–75 (voir aussi, ibidem, 1924 et 1926).

¹⁸⁷ Juillard, Etienne (1952): L'assolement triennal dans l'agriculture septentrionale, le cas particulier de la Basse Alsace. Annales de Géographie, p. 34–45, 2 fig., 2 pl. ht. – Cartes du Bas-Rhin et du Rhin Moyen; photographies aériennes.

¹⁸⁸ Specklin, Robert (1972): Répertoire Bibliographique pour les Villages d'Alsace. Strasbourg, CRDP, XII-620 p. – On peut, avec ce répertoire, reconstituer la liste des nombreuses notices de Jean Vogt, en attendant ses conclusions.

la destruction presque totale de vestiges anciens. Mais on sait aussi que, dans le Bas-Rhin, la tradition est plus forte, en même temps qu'une certaine modernité. Cela s'explique, mais en partie seulement, par l'association intime de la ville, Strasbourg, et de la campagne, le Kochersberg plus spécialement. En Haute-Alsace, pour les derniers siècles tout au moins, cet accord n'existait pas, puisque Bâle est coupé du Sundgau, depuis 1648, par les démarcations politiques 189.

Cet exemple peut montrer l'ampleur du problème. Cependant, une enquête avait été faite; vers 1900, sur l'ancien assolement dominant, en vue de la publication d'un dictionnaire d'agriculture ¹⁹⁰. On trouve, dans cet ouvrage, un article général sur les assolements en France, depuis l'assolement biennal, «le premier assolement connu, celui que décrivent Xénophon, Théophraste, Virgile, Pline et tant d'autres auteurs à leur exemple», jusqu'à l'assolement de 24 ans (!), «approprié aux terres légères de la Sologne, du Maine, du Berry, et de la Bretagne. Si l'on possède une propriété se composant de 200 hectares de terres vaines et vagues, et si l'on se propose de défricher cette étendue en 25 années». L'auteur de cet article remarque que l'assolement biennal «ne pouvait suffire aux besoins d'une civilisation un peu avancée, et à la subsistance des populations de contrées comptant un grand nombre d'habitants». D'où l'assolement triennal, dont Columelle donne un exemple.

Mais les auteurs du dictionnaire voulaient aussi donner des notices départementales, pour lesquelles ils avaient conçu un questionnaire. Ces géographies agricoles par départements devaient comporter, sur environ cinq pages du dictionnaire pour chacune d'elles, un aperçu historique et topographique, la description du sol et du climat, un exposé de l'agriculture avec la répartition des terres et l'examen des principales cultures, ensuite l'élevage avec ses divers aspects, et c'est avant de parler des progrès agricoles, des concours régionaux et des moyens de communication, qu'on voulait rappeler quel était l'«ancien assolement». Il n'est pas nécessaire de cacher ici les imperfections de ce genre d'enquêtes: le Maine-et-Loire donne la réponse par arrondissement; une partie seulement des départements distingue la plaine et la montagne, le début et la fin du siècle. Un certain nombre d'entre eux n'ont pas répondu: cependant, la plupart étaient situés à l'écart, et pour la limite de la ligne de démarcation principale, quelques lacunes pouvaient aisément être comblées avec l'enquête de Demangeon, et avec les thèses de Lebeau et de Derruau: il apparaît clairement que cette ligne est voisine de la limite des langues.

Cet «aspect ethnique» de la délimitation des assolements n'empêche pas les clivages sociaux. Il est évident que le triennal, plus perfectionné, a d'abord été introduit

¹⁸⁹ Specklin, Robert (1971): Progrès agricole? Rev. Géogr. de l'Est, XI, p. 451-455.

Paris, Hachette, 4 vol. env. 1000 p. chacun. – Voir vol. 1, p. 629–640 l'article d'ensemble; les départements dans l'ordre alphabétique. Henry Sagnier a aussi rédigé un article «assolement» pour la Grande Encyclopédie, vol. 4, p. 299–301. – Voir la limite biennal-triennal, tracée d'après ce dictionnaire, dans Etienne Juillard (et collaborateurs, 1976): Apogée et crise de la civilisation paysanne (1789–1914). Paris, Seuil, 574 p. (p. 304). – Voir une limite semblable, établie d'après des notes de lectures, par François Sigaut (1976): Pour une cartographie des assolements en France au début du 19e siècle. Annales ESG, 31, p. 631–643.

¹⁹¹ Meynier, André (1931): Segales, Levezou, Chataigneraie. Thèse Lettres Paris, 490 p., 63 fig., 6. pl. – Voir p. 145–147 et p. 212–216.

dans les grandes propriétés, et on l'a souvent montré. Ainsi, dans le Rouergue, André Meynier montre que «le biennal domine dans la première moitié du 19e siècle et dans les petites exploitations» 191. Sur le Plateau de Millevaches, on voit même «le patois distinguant les divers types d'assolements par l'étendue des propriétés . . . remplaçant les notions d'assolement biennal et triennal par celles de . . . petite ou grosse propriété» 192. Mais peut-on généraliser à partir des grands domaines? L'histoire de la France rurale est surtout connue par ceux-ci, du moins pour les temps les plus reculés. On nous montre donc l'assolement triennal apparaissant autour de Trêves vers 73/74 après Jésus-Christ 193, et à l'époque carolingienne, il n'est pas encore pratiqué «dans toutes les villae d'avant-garde, celles des plus grandes fortunes, dans les pays du Nord». «Après l'an mil», on assiste à sa diffusion, à son perfectionnement, mais «il serait vain de tenter de tracer comme une ligne de démarcation entre le triennal et le biennal plus ou moins incomplets, car elle n'a pas vraiment existé . . . point donc, de limite analogue à celle qui séparait les pays de droit écrit des pays de droit coutumier. Même en un terroir, les deux pouvaient fort bien coïncider puisque chaque cultivateur était à peu près maître chez lui» 194. Cependant, au 17e siècle, on apprend que «franchie une ligne qui serpente du Poitou à la Bresse, l'assolement triennal fait normalement place au biennal» 195. C'est cette ligne «normale», générale, qui apparaît vers la fin du 19e siècle.

Progrès de l'assolement? Ou progrès des connaissances? Le doute subsiste. L'étroite relation qui s'observe vers 1900 entre la langue et l'assolement, nous amène à nous interroger sur l'extension véritable de l'openfield, auquel l'assolement triennal, en France, est si souvent liée, et dont nous avons vu, plus haut, qu'on n'en connaît que des limites tronquées. L'openfield, lui aussi, ne s'avançait-il pas «normalement» jusqu'aux abords du Plateau Central? Et alors, pourquoi jusque là?

2 Limes et Marche

La plupart des auteurs admettent que la limite linguistique et les autres lignes de démarcation qui l'avoisinent sont le résultat d'une progression à partir du nord. Les études historiques semblent confirmer cette interprétation. Le Berry, par exemple, passe de la Gaule du sud à la France du nord entre le 10e et le 13e siècle 196. Il n'y a pas lieu de contester ce mouvement général. Mais l'on peut se demander dans quelle mesure cette conquête du sud par le nord ne fut pas une reconquête. C'est possible si l'on admet l'ancienne existence, au centre de la France, d'une position militaire, qui allait de l'ouest vers l'est.

¹⁹² Mazaleyrat, Jean (1959): La vie rurale sur le Plateau de Millevache. Paris, PUF, 300 p., 6 cartes, 12 tableaux. – Voir p. 116–119.

¹⁹³ Le Glay, Marcel (1975): La Gaule romanisée. Dans: Histoire de la France rurale, vol. 1: Des origines à 1340. Paris, Seuil, p. 191–286 (voir p. 259–260).

France rurale, vol. 1, voir sur ce sujet p. 334–335 et p. 424–425.

¹⁹⁵ Jacquart, Jean (1975): Immobilisme et catastrophes. Dans: Histoire de la France rurale, vol. 2: De 1340 à 1789. Paris, Seuil, p. 175–354. – Voir p. 228.

¹⁹⁶ Devailly, Guy (1969): Le Berry du 10e au 13e siècle, étude politique, religieuse, sociale et économique. Thèse Lettres Paris, 3 vol. LXXII+975 p. dact.

21 Limes galloromain?

Cette supposition semble s'imposer, lorsqu'on lit comment la conquête de l'Aquitaine est décrite par Grégoire de Tours 197. Son témoignage peut paraître suspect, lorsqu'il parle d'événements lointains et de choses merveilleuses 198. Mais on semble avoir sousestimé l'ironie de Grégoire, et oublié sa recherche des effets littéraires. Son exactitude aussi. A plusieurs reprises, il dit qu'on a vu des lueurs dans le ciel. Pourquoi pas? On en voit encore maintenant! S'agissant de la prise d'Angoulême, il dit que les murs s'écroulèrent tout seuls à la simple vue de Clovis. L'Abbé Dubos a cru devoir atténuer cette formulation 199. Ce n'était pas nécessaire. Toulouse, la capitale, venait de tomber: alors Angoulême, qui était une forteresse, se rendit d'elle même.

Voyons donc ce récit. Certes, les choses ne se sont pas passées aussi rapidement: Grégoire simplifie des opérations compliquées, dont on peut reconstituer les péripéties par ailleurs 200. Mais on peut penser qu'il a résumé l'essentiel. La résistance d'Angoulême est dans la tradition des lignes fortifiées. D'autre part, Clovis s'empare de Clermont par le sud: là aussi, il paraît tourner une position défensive. Clermont et Angoulême sont à peu près de la même latitude. On peut penser qu'une ligne principale de résistance couvrait ces cités, ainsi que celle de Limoges. Cela s'accorde avec ce que l'on croit savoir de l'extension vers le nord des Wisigoths, pour lesquels la Loire marquait une limite d'influence, qu'ils ne touchèrent que par moments, et par endroits 201.

Cette position fortifiée devait exister avant les Wisigoths, qui l'utilisèrent. Ceci ressort de la distribution des trésors de monnaies romaines, cartographiée par Harald Koethe, pour les années 250–280. On voit que la panique gagna progressivement l'intérieur du pays, mais d'est en ouest, plutôt que du nord au sud ²⁰². Ce dernier paraît avoir été protégé. L'obstacle principal n'était pas la Loire, car les cartes superposées montrent qu'elle est souvent débordée, entre Tours et Roanne. A l'ouest, les cachettes sont nombreuses «jusqu'à la hauteur de Rochefort», où Koethe pense à des invasions par la mer. Dans l'ensemble, on voit se dessiner la

¹⁹⁷ Grégoire de Tours (1968): Histoire des Francs, 2, XXXVII.

¹⁹⁸ Halphen, Louis (1925): Grégoire de Tours, Historien de Clovis. Dans: Mélanges Ferdinand Lot, p. 235–244. – Voir p. 239, sur Angoulême.

¹⁹⁹ Dubos, Abbé (1742): Histoire critique de l'établissement de la monarchie française dans les Gaules. Paris, Giffart, 4 vol. – Voir sur Angoulême vol 3, p. 312: «un pan de ses murailles s'éboula» . . . «de quelque manière que soit tombé le pan de muraille qui ouvrit la place, il est certain qu'elle était d'une extrême importance à Clovis», croit encore pouvoir ajouter l'érudit ecclesiastique!

²⁰⁰ Ewig (1952): Fränkische Teilungen, p. 663-666.

Boussard, Jacques (1973): L'ouest du Royaume Franc aux 7e et 8e siècles. Journal des Savants, p. 3-27, 3 cartes. – Voir note p. 5.

²⁰² Koethe, Harald (1944): Zur Geschichte Galliens im 3. Viertel des 3. Jahrhunderts. 32. Bericht Römisch-Germanische Kommission 1942, p. 199–224, 3 cartes.

²⁰³ Jullian, Camille (1964): Le gouvernement de Rome. (= Histoire de la Gaule 4) Bruxelles, Culture et Civilisation, 622 p. (2e éd.). – Voir p. 583.

²⁰⁴ Hatt, Jean Jacques (1959): Histoire de la Gaule Romaine. Paris, Payot, 406 p., 8 pl. ht., 9 cartes. – Voir p. 223–228.

ligne de résistance, surtout que l'auteur juge inutile de donner le détail des voies romaines dans le Plateau Central, dont il dit en conclusion qu'il fut moins éprouvé. On est tenté de chercher des noms, des dates. On remarque évidemment Lelianus, dont on raconte qu'il obligeait les soldats, «comme autrefois César», à se faire maçons et charpentiers 203. C'est l'époque où la Gaule est coupée en deux 204. Mais des situations analogues se sont certainement présentées avant et après, et l'on peut approuver, avec Blanchet 205, les «paroles très sages» qu'il avait retenues à propos des enceintes romaines de la Gaule: «La construction des enceintes fortifiées, conséquence de la grande crise du 3e siècle, s'est faite graduellement, sous la pression des circonstances, et tous les empereurs, de Gallien à Constantin, y on participé.» On pourrait dire, de César jusqu'à Syagrius. On peut en effet considérer le «mur», d'environ 15 pieds de haut et de 20 000 pas de long, que César (I, 8) fit élever du Léman jusqu'au Jura, comme le premier élément de cet ensemble fortifié. Dans les mêmes parages, on a cru reconnaître les éléments d'une «deuxième ligne de défense», qui, du temps de Dioclétien, aurait protégé Lyon en cas d'effondrement des positions rhénanes. On comparaît cette ligne du Rhône, derrière le Rhin, à celle de la Save, en arrière du Danube. L'idée a été critiquée; sur le Rhône, on aurait surtout controlé le fleuve, tandis qu'à l'est, on aurait fortifié une route, suivant la Save 206. Mais l'on peut se demander si la Gaule n'était pas de même traversée par une route fortifiée. Moins celle qui reliait directement Lyon à Saintes par Clermont et Limoges 207, qu'une autre, ou plusieurs, à quelque distance vers le nord, autour de la limite de ces cités. D'après les cartes topographiques, on peut penser à une ligne principale de résistance à la hauteur de Guéret (entre Ajain et Gouzon, par exemple). Une autre plus en retrait suivant la frontière nord de la Charente et du Puy de Dôme. Et d'autres plus avancées suivant la frontière nord de la Creuse et de la Haute-Vienne. Il s'agit, bien sûr, d'une hypothèse. Mais elle pourrait expliquer certains aspects.

On sait qu'au 4e siècle, des troupes barbares furent réparties dans le nord de la Gaule. Leur présence généralisée jusqu'à la principale position de résistance pourrait expliquer, mieux sans doute que celle des Gaulois, l'apparition de ces «habi-

²⁰⁵ Blanchet, Adrien (1907): Les enceintes romaines de la Gaule. Paris, Leroux, 1V-356 p., 21 pl. ht. - Voir p. 300-303.

²⁰⁶ Nesselhauf, Herbert (1958): Die spätrömische Verwaltung der gallisch-germanischen Länder. Berlin, Gruyter, 106 p. – Voir p. 55–56 sur la «zweite Linie»; puis Wilhelm Schleiermacher (1951): Der obergermanische Limes und spätrömische Wehranlagen am Rhein. 33. Bericht Röm. Germ. Kommission 1943–1950, p. 133–184, ill.; voir p. 169 carte de Gaule sous Dioclétien; p. 170–171 passage zu Nesselhauf. Voir aussi: Hoffmann, Dietrich (1969–1970): Das spätrömische Bewegungsheer und die Notitia Dignitatum. Düsseldorf, Rheinland. 2 vol. 20×30 cm. 1: Text: XVI–532 p. 2: Notizen, Literatur, Register: VIII–328 p. 4 cartes dépliantes.

²⁰⁷ Duval, Paul Marie (1959): Les voies gallo-romaines. Dans: Les routes de France. Colloque, Cahiers de Civilisation. Paris, p. 9–24, 2 fig., 2 pl. ht.

²⁰⁸ Dauzat-Rostaing, Dictionnaire, p. 491. – Sur Nedde: «peut représenter Nevita (villa), d'un nom d'homme Nevita, porté par un Barbare au temps de l'Empereur Julien»! Sur Nevita, voir Adolf Bach (1943): Deutsche Personennamen, p. 103–104. Aussi Ammien Marcellin dans l'édition de Wolfgang Seyfarth (1968) vol. 1, passim; voir la première mention p. 226, et p. 308–309 1 ^a note correspondante, n° 81. – Travaux de Weisberger, Leo (1969): Rhenania Germano-Celtica. Bonn, Röhrscheid. 480 p. ill. (voir sur Nevitta p. 275–296).

tudes articulatoires» et surtout celle des particularités du vocabulaire de la langue d'oil. La structure toponymique de cette région, où les noms germaniques n'apparaissent pas seulement comme des curiosités locales ²⁰⁸, paraît également correspondre à ce dispositif militaire. Mais il va de soi que les Germains, après l'avoir surmonté, ne s'en sont pas désinteressé pour autant.

22 Marche germanique?

L'Abbé Leclerc, dans un dictionnaire topographique 209, raconte que l'histoire du Dorat commence à l'avènement du premier roi chrétien. Après la bataille de Vouillé, l'an 507, Clovis, parcourant la contrée, fonda au Dorat, alors appelé Scotorium, un oratoire» . . . «pour rendre grâce à Dieu de la victoire qu'il venait de rencontrer». Ce genre de traditions légendaires n'emporte généralement pas l'adhésion des historiens professionnels. Mais elle nous paraît symbolique. On pensera que le premier souci des rois francs fut le contrôle des grandes voies de passage de part et d'autre du Limousin. Et d'abord, du seuil du Poitou. Après la prise de Toulouse, Clovis aurait laissé l'armée dans la Saintonge, «pour y exterminer les Wisigoths, qui en furent tous chassés» 210. On peut penser que dans la suite, il y laissa des troupes en quantités suffisantes pour y assurer la sécurité. On sait que Meitzen, qui considérait l'habitat groupé comme le résultat de la conquête franque, a largement hachuré cette région. Cependant, ni les historiens 211, ni les archéologues 212, ne trouvent d'indices assez nombreux pour autoriser ce rapprochement. Reste la toponymie, où la limite nord de -ac a été décrite comme allant de la Gironde jusqu'à Confolens 213. Et la limite des langues, qui vers 1200 n'aurait pas dépassé La Rochelle vers le sud 214. Les deux tracés sont parallèles, et l'on s'est demandé comment elles pouvaient se présenter avant la création, vers cette date, de cette ville: «peut-être une sorte de parler intermédiaire franco-occitan, un autre croissant», croit-on²¹⁵. On peut supposer que la limite des langues, au lieu de dessiner ce «croissant», continuait tout simplement vers l'ouest, jusqu'à la mer.

On est mieux renseigné du côté de l'Allier. Dans une récente synthèse ²¹⁶, on laisse entendre que la germanisation fut forte au nord de Lille (!), et que l'Auvergne «fut

²⁰⁹ Leclerc André (1926): Dictionnaire Historique et Topographique de la Haute Vienne, Limoges, Ducortieux, (IV)–912 p., ill. – Voir p. 279 sur Le Dorat.

²¹⁰ Dubois (1742): Histoire Critique, vol. 3, p. 340.

²¹¹ Garaud, Marcel (1950): Le peuplement du Poitou et la conquête franque. Revue des Etudes anciennes, 52, p. 90–102. – Conclut «qu'il est impossible d'apprécier l'importance de l'apport (franc) . . . mais qu'il fut très médiocre».

²¹² Billy, Ginette (1970): Contribution à l'étude du peuplement mérovingien en Poitou. Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthropologie de Paris, p. 243–263, 4 fig., graphe. – «Il est certain qu'au début du Haut Moyen-Age, la structure de la population, au moins en zone rurale, n'avait pas subi de profondes modifications».

²¹³ Malet, Henri (1946): Les noms des lieux en Charente et les anciennes limites de la langue d'oc. Bull. et Mém. de la Soc. Arch. et Hist. de la Charente, p. 131–162, 2 cartes. – Voir p. 141: «limite nette et précise»; suivant d'anciens diocèses.

²¹⁴ Pignon, Jacques (1960:) L'évolution phonétique des parlers du Poitou. Thèse Lettres Paris 1957. Paris, d'Artrey, 586 p., 28 cartes dépliantes. – Voir p. 13–24 historique des travaux, p. 65–80 histoire et géographie de la région; p. 514–528 les conclusions; p. 535–545 la bibliographie; parmi les cartes: vue d'ensemble, géographie physique, voies romaines; carte 20 et 21.

comme à l'abri des grandes migrations». Nous n'avons pas cette impression, car les influences germaniques ne manquent pas, depuis la grande place de Clermont jusqu'au sommet des montagnes. «Jaude . . . Jaude . . . », murmurait Lanoaille de Lachèse il y a tout juste un siècle 217, et l'on est en droit de rester songeur encore aujourd'hui, malgré les explications qu'on nous donne 218! Buron . . . Buron . . . pourrait-on répéter sur les pâturages du Cantal, et se demander pourquoi cet emprunt au germanique 129 «bur» (hutte, habitation) est devenu si populaire, justement au centre de la France. Dauzat, qui était du pays, avait remarqué le grand nombre des mots provençaux d'origine germanique²²⁰. Il savait bien qu'un ilot lexical, tel que «sibre» (pour seau, comme l'allemand «Zuber») pouvait n'être que la survivance locale d'un vaste domaine qui, dans ce cas, s'étendait jusqu'au nord italien 221. Remarquant la forme «amaze» (pour fourmi, comme l'allemand «Ameise»), il n'en estimait pas moins qu'une «petite colonie wisigothique, renforcée plus tard par un élément francique, a laissé dans l'Auvergne, le Charollais, le Bourbonnais, le Berry et jusque dans la Marche un certain nombre de mots germaniques caractéristiques» 222. Bien que Grégoire de Tours n'ait pas précisé l'emplacement exact de cette colonie, Dauzat croyait pouvoir situer cet habitat «dans la basse Limagne, sur les confins du Bourbonnais, dans la région dite encore le marais». On voit mal les Francs, fascinés par la fertilité de la Limagne²²³, et maîtres du pays dont ils occupaient des villas, s'intéresser à ces marécages, pour les défricher péniblement. Mais on comprendrait fort bien qu'ils s'occupèrent de l'obstacle militaire qu'ils avaient du contourner.

Gabriel Fournier, dans une très belle thèse consacrée au peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut moyen âge ²²⁴, ne s'en explique guère: «faute d'une documentation toponymique et archéologique comparable à celle dont on dispose pour les premiers siècles de notre ère, il est impossible de dresser une carte de l'occupation du sol à la fin de l'Empire et à l'époque mérovingienne». Pour lui, «il n'est même pas exclu que de nouvelles clairières de culture et d'habitat aient été ouvertes» à cette époque, «ainsi le village de Bort, dont le nom est de formation ger-

Bonnaud, Pierre (1974): Toponymes dialectaux de type occitan et «méridional» dans les Charentes. Revue Internationale d'Onomastique, 26, p. 17–49, 1 carte. – Voir p. 32 sur le rôle de la Rochelle; p. 36 sur la situation antérieure.

²¹⁶ Fourquin, Premier moyen-âge, France rurale, vol. 1, p. 298.

²¹⁷ Lachese, Lanoaille de (1877): Clermont et le Puy de Dôme. Revue de Géographie, 2, 1877/2, 56–59. – Voir p. 56.

Pournier, P. F. (1965): Le monument dit Vasso de Jaude à Clermont. Gallia, 23, p. 103–150, 56 fig. – Voir notes p. 105–106.

²¹⁹ Dauzat-Rostaing, Dictionnaire, p. 80 (sous Beure).

²²⁰ Dauzat, Albert (1917): Mots provençaux d'origine germanique. Romania, 44, 1915–1917, p. 251–257. – Sur «amaze» p. 252–253.

²²¹ Hebeisen, Walter (1921): Die Bezeichnungen für Geschirr, Eimer, Krug. Diss. Phil. Berne 1919. Berne, Iseli, 68 p., 1 pl., 2 cartes dépliantes.

²²² Dauzat, Géographie linguistique, 1922, p. 207–208.

²²³ Grégoire de Tours, Histoire des Francs, voir 3, IX et 3, XVI.

²²⁴ Fournier, Gabriel (1962): Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le Haut Moyen-Age. Paris, PUF, 680 p., 62 fig. XII pl. – Voir p. 85–99 deux cartes du peuplement gallo-romain, ensemble et exemple détaillé; principaux textes anciens.

manique». Fournier nous parle aussi des Vies de Saints qu'on peut localiser dans les confins nord-ouest du Puy de Dôme, autour de Pionsat, territoires montagneux et forestiers, qui au 6e siècle appartenaient à Sigwald, gouverneur présumé franc de l'Auvergne.

Or, ces territoires ne sont que la continuation de ceux dont Dupieux, avec les précautions d'usage en son temps, avait reconnu, dans les confins sud-ouest de l'Allier, les traces germaniques dans la toponymie ²²⁵. Ces survivances sont particulièrement fréquentes autour de la Chapelle Aude, où Alfred Jacobs avait noté de si nombreuses donations attribuées à Dagobert. On peut rattacher à cet ensemble le nord-est de la Creuse, autour de Gouzon. Les Francs, remontant le Cher et l'Indre, auraient donc occupé la région d'Évaux-les-Bains, exactement sur l'ancien «limes».

On peut maintenant s'interroger sur la Marche, entre le Poitou et l'Auvergne. On sait que son origine est mal connue. Sur une carte déformée dans le sens de la largeur ²²⁶, Deloche l'a représentée comme un boulevard demi-circulaire autour de Limoges, ce qui suggère une défense de ce lieu. La disparition, vers 900, des comtes de Limoges; la mention, vers cette époque, d'une marche et d'abord de plusieurs vicomtes, semblent indiquer la réorganisation de l'ancien diocèse de Limoges en vue de la défense contre des attaques venant du nord. Le couloir de Deloche correspond d'ailleurs singulièrement au croissant de Tourtoulon. Cependant, une carte plus précise de la Marche, que Thomas risque, non pas pour 1200, mais pour 1400 227, fait naître des idées contraires. Même si la région d'Aubusson n'en faisait primitivement, ou temporairement, pas partie, on a l'impression cartographique que cet ensemble, qui aurait toujours compris un seul chef, mais deux secteurs séparés, est l'oeuvre de gens qui, venant du nord, ont pu occuper la Creuse jusqu'à la source, mais non la Vienne, où il s'arrêtèrent à Confolens; à la hauteur des Monts de Blond qui, plus à l'est, couvrent Limoges. Cela s'accorderait avec le nom germanique de la Marche, et avec ceux non moins germaniques des «guerches», qui enveloppent le Bassin Parisien du coté du Massif Armoricain et du Plateau Central, en décrivant une boucle à travers le seuil du Poitou. Comme à l'ouest, cette ceinture fortifiée a pu exister dans les faits bien avant les dénominations administratives.

²²⁵ Dupieux, Paul (1948): Les traces germaniques dans la toponymie bourbonnaise. Bull. du Comité des Travaux Historiques, Section Géographie, LXI–LXII, 1946–1948 p. 19–38, 1 carte. – D'après la conclusion ces «traces sont extrêmement faibles»; voir cependant la discussion dans le texte, ainsi que la note au bas de p. 20; début d'un aperçu plus général dans Revue Internationale d'Onomastique, 1956.

²²⁶ Deloche, Maximin: (1899): Pagi et Vicairies du Limousin aux IXe, Xe et XIe siècles. Paris, Klincksieck, 68 p., 1 carte dépliante. – Avec «indication sommaire des limites communes du Haut Limousin et de la Marche Limousine – Haute et Basse Marche – à la fin du XIIe siècle»; l'échelle de la carte serait le 345.720e.

²²⁷ Thomas, Antoine (1910): Le Comté et le Parlement de Poitiers 1418–1436. Paris, Champion, LXXX–314 p., 1 carte ht. – Voir p. XXXIV–LVIII, sous le titre «la géographie» le commentaire de cette carte et une critique de Deloche; De même, Thomas, Georges (1928), dans: Les Comtes de la Marche de la Maison de Charroux 10e–1177. Paris, Champion, 140 p. – Il est sévère pour Deloche; voir p. 5.

²²⁸ Gamillscheg, qui avait lui-même rédigé un travail sur le Poitou (dans: Ausgewählte Aufsätze, 1937, 79–101, 2 cartes), avait chargé deux de ses élèves, Karl Voss (en 1933, pour la Vienne) et Gerhard Hentschel (en 1935, sur les Deux Sèvres) de l'étude toponymique de cette région. On

C'est ici qu'il convient de noter les autres particularités de la Creuse et des régions qui la prolongent de part et d'autre. Un linguiste, qui traverserait la Creuse, irait de surprise en surprise. Qu'est-ce que ce «Noth» ou ce «Breith»? Que veut dire, au juste, Guéret et Gartempe? Sur tout cela, on peut discuter. Mais une chose est claire: sur une bande de terre, qui va de l'Allier jusqu'à la Vendée, on rencontre le mot «age», qui désigne ici la haie (comme l'allemand «Hag»). On l'a remarqué dans le Poitou²²⁸. Dans le Bourbonnais aussi, où Dupieux a signalé la concentration de ces lieux-dits dans le sud-ouest du département 229. Et il ajoute: «Ils fourmillent dans le département voisin, la Creuse.» On peut certes considérer cette forme comme un aspect de la zone de transition entre l'oc et l'oil. On peut penser aussi à l'emploi primitif du mot autour des lignes de fortifications (autre sens du mot «Hag»), et dans certains cas, les noms semblent bien s'appliquer à des camps ²³⁰. Bélisaire Ledain avait été frappé par le grand nombre de ces «chatelliers», formant moins une ligne qu'un «véritable réseau dont les mailles extrêmement serrées recouvrent toute la surface du territoire». Il signale pourtant qu'ils étaient reliés entre eux, remarquant, entre autre, «un groupe de quatre camps dans la seule commune de Charroux» 231. Dans la même région, on remarque l'abondance des souterrains refuges, avec record dans la Creuse, où La Souterraine marque encore aujourd'hui l'un des principaux tracés de fortifications 232. Mais comment peut-on les dater? D'après la carte de Blanchet, ils sont surtout nombreux de part et d'autre du seuil du Poitou, avec une moindre densité au centre, alors que, plus au sud, ils ceinturent en continuité le Limousin du coté du nord et de l'ouest 233. Là encore, on voit le Poitou apparaître comme un passage, et le Limousin faire figure de citadelle.

A cette situation semble correspondre la distribution de certains noms de lieux germaniques pour lesquels on connait une chronologie relative. Nous ne nous attarderons pas sur les trop rares traces de «heim» qui existent pourtant (Hanc, Haims, Bourg d'Hem). Nous retiendrons surtout «ingen». Les auteurs allemands

trouve chez Voss, p. 10-12, la brève discussion de «age» au sens de clôture, et par ailleurs des indications sur d'autres traces de retranchements, telles que les lieux-dits «tranchée».

²²⁹ Dupieux (1946–1948): Traces germaniques, p. 36, aussi dans le sens de clôture.

²³⁰ July, François (1975): Essai sur les enceintes du département de la Haute-Vienne. Bull. de la Soc. Arch; et Hist. du Limousin, 102, p. 27–39. – Début d'un important travail; voir p. 31, nº 6, L'Age, et p. 36, nº 41, Petit Lage: «mottes».

²³¹ Ledain, Bélisaire (1884): De l'origine et de la destination des camps romains dits «chatelliers» en Gaule, principalement dans l'Ouest. Mém. de la Soc. des Antiquaires de l'Ouest, 2e série, tome VII, p. 435–552. – Voir surtout p. 456–457.

²³² César (III, 21) parle de l'habileté des Aquitains à creuser des tunnels, «car ils possèdent, en de nombreux endroits, des mines du cuivre et des carrières». Grégoir de Tours (2, XX), parlant de Victorius, préposé wisigoth, à Clermont-Ferrand, remarque: «les cryptes qu'on lui doit subsistent encore aujourd'hui». Sur celle de La Souterraine, voir *Louis Lacrocq* (1934): Les églises de la Creuse. Paris, Letouzey, VIII–208., ill. Note dans Gallia, 21, 1963, p. 492, fig.

²³³ Blanchet, Adrien (1923): Les souterrains-refuges de la France. Paris, Picard, IV-342-(34) p., 16 pl. fig. – Voir carte, statistique p. 10, note sur le «pays des meurtres» p. 14, observations toponymiques p. 19, inventaire par départements. Sur les récentes recherches, Pierre Saumande, et collaborateurs, dans Bull. de la Soc. Arch. et Hist. du Limousin, 1967 et 1972.

n'ont pas manqué de les recenser sur la bordure sud du Bassin Parisien. Wartburg les porta sur ses cartes ²³⁴. Frings alla jusqu'à les considérer comme les résidus marginaux d'une nappe qui aurait couvert tout le nord de la France ²³⁵. Schuetzeichel abandonne cette surface, mais maintient la position. Il parle de ces «nids» ou «îlots» que les Francs auraient établi dans la Gaule ²³⁶. Il reste que ces «ingen» forment une trainée d'est en ouest, depuis les confins du Bourbonnais, où Dauzat avait retenu Maringues, en passant par Gouzon dans la Creuse, jusqu'aux limites sud du Poitou. Cela ne donne pas de date précise, mais, si l'on ose dire, un «âge» très ancien.

Mais dans la Creuse, dans les montagnes entre Limoges et Clermont, ces suffixes «ange» abondent vers le sud, bien au delà de nos lignes présumées de fortification. Gamillscheg, qui en avait noté l'étonnante quantité dans la Creuse et dans le Cantal, ne les considère pas comme directement germaniques ²³⁷. De même, Dauzat les range presque tous parmi les noms de «domaines gallo-romains», ne laissant subsister qu'un petit nombre de noms obscurs et douteux ²³⁸. Ce n'est pas tout à fait l'avis, comme l'on sait, de Broens, selon lequel on «peut être assuré» de l'origine germanique» de la plupart de ces toponymes, et il démontre qu'ils proviennent des Francs plutôt que des Wisigoths ²³⁹. S'il en était ainsi, comment s'expliquerait-on leur présence notable dans les montagnes limousines, autour du plateau de Millevaches ²⁴⁰, qui nous a pourtant été présenté comme un bastion de la résistance contre la langue française?

On remarque que certains de ces noms sont groupés autour de la route de Clermont à Limoges. Près de Saint-Avit par exemple (Vatange, Parsange, Marcollange).

²³⁴ Wartburg, Walther von (1950): Umfang und Bedeutung der germanischen Siedlung in Nordgallien. Berlin, Akademieverlag, 34 p., 5 fig. – Voir p. 21, carte; la même dans: Entstehung der romnischen Völker, 1951, p. 115. Ici p. 116: «Es müssen in der ersten Zeit der Landnahme fränkische Namen auf -ingas über das ganze Land bis in die Loiregegend entstanden sein, sodass das heutige nördliche -ingas-Gebiet mit dem südlichen türmmerhaften Streifen zusammenhing»; voir aussi p. 140.

²³⁵ Frings, Theodor (1950): Grundlegung einer Geschichte der Deutschen Sprache. Halle, Niemeyer, 130 p. 60 cartes. – Celles-ci p. 60–127; voir texte p. 24–25.

²³⁶ Schützeichel, Rudolf (1973): Das westfränkische Problem. Dans: Petri, Siedlung, p. 578–638. Voir p. 588–594: ici: «Die vereinzelten Ortsnamen vom Typus -anges in der Mittelzone der alten Gallia können durchaus Zeugen einzelner fränkischer Siedlungsnester sein, nicht unbedingt Randstücke einer grösseren Siedlungsfläche»; puis sur ces «ilots» p. 594–597.

²³⁷ Gamillscheg (1934): Romania Germanica, vol. 1. – Voir: p. 66–70 sur «-ingen» du côté des Francs, avec la Creuse sur la carte p. 61 et dans le texte p. 69–70; puis p. 116–117 et p. 136–145, exposé sur «guerche» et délimitation entre Francs et Wisigoths; enfin p. 330–333 et p. 346–349 sur «-ingen» du côté des Wisigoths, avec Creuse en blanc sur la carte p. 305, mais indication p. 301–302 de noms gothiques dans ce département: Goudeix, Goueneix, Goudouneit, et autres.

²³⁸ Dauzat, Albert (1946): Toponymie gauloise et gallo-romaine de l'Auvergne et du Velay. Dans: Toponymie Française, 336 p. 8 cartes (voir p. 175–322, carte p. 179).

²³⁹ Broens, Maurice (1956): Le peuplement germanique de la Gaule entre la Méditerranée et l'Océan. Annales du Midi, 68, p. 17–38, 1 graphe, 2 cartes. – Voir p. 26–29.

²⁴⁰ Mazaleyrat (1959): Plateau de Millevaches, p. 23; unité de la «Montagne», malgré le «démenti de l'histoire»; tentatives de démembrement esquissées p. 17–22.

²⁴¹ Havet, Julien (1896): Oeuvres. Paris, Leroux, 2 vol. XXII-456 et IV-526 p. – Voir vol. 1, p. 191-246: les origines de Saint Denis; p. 231-236 chartes n⁰ 3 et 4, sur la région de Royère près d'Aubusson, et de Peyret-le-Chateau plus à l'ouest.

Plus loin vers l'ouest, on trouve la station de Nigremont, dont il est question pour le milieu du 6e siècle chez Grégoire de Tours. Non loin de là, se trouve Felletin et sans doute bien d'autres «ingen». Plus à l'ouest encore, vient Peyrat-le-Château, et les localités avoisinantes, citées par Alfred Jacobs et Julien Havet²⁴¹ parmi les donations attribuées à Dagobert. On croit comprendre le souci de contrôler les communications à travers des régions montagneuses. Tout s'éclaire quand on apprend que c'étaient aussi des réserves minières, qui regorgeaient d'or et d'argent. Combien de fois n'a-t-on pas décrit la passion des princes francs pour les métaux précieux 242. C'est ici qu'ils les trouvaient! De celà, on n'en a pas parlé tellement²⁴³. On a dit, par exemple, que Théodebert avait ramené de l'or d'une campagne d'Italie 244. On connaît pourtant ces «fosses gallo-romaines», si nombreuses dans le Limousin, qu'en les cartographiant, on a pu restituer le tracé des filons 245, et il est entendu qu'elles furent encore exploitées par les Francs, puisqu'il est question des lingots dans la Vie de Saint-Eloi, et la découverte d'une curieuse médaille en or de Dagobert, en provenance de Limoges 246, mais encore aujourd'hui mystérieuse 247, le confirmerait. L'argent de Melle, les «trésors du Poitou» 248, étaient sans doute plus accessibles, que l'or du Limousin, dont les soulèvements spectaculaires sont décrits par Grégoire de Tours. Cette résistance, les Francs étaient résolus à la briser, ce qui impliquait une certaine présence, au moins militaire, dans les montagnes du centre.

La Vie de Saint-Eloi, que nous venons d'évoquer, est typique à cet égard. Dans la version courante ²⁴⁹, le jeune artiste «va» à Paris, est remarqué par le «bon roi Dagobert». Touché par l'honnêteté de l'orfèvre (son art va jusqu'à celui de l'utili-

²⁴² Havard, Henry (1896): Histoire de l'orfèvrerie française. Paris, Quantin, 474 p., XL fig. – Voir p. 34 sur l'or en Gaule; p. 48 sur l'or chez les Francs; p. 63 et p. 69 certains détails de la vie de Saint-Eloi.

²⁴³ Bloch, Marc (1933): Le problème de l'or au moyen-âge. Annales d'Hist. Econ. et Sociale. Extr. 34 p.

²⁴⁴ Deloche, Maximin (1890): Etudes de Numismatique Mérovigienne. Paris, Rollin, (IV)–268 p. – Voir, sur les monnaies de Théodebert, roi d'Austrasie en 534–548, p. 72–86, et sur son «système monétaire», p. 144–175.

²⁴⁵ Sevensma, Pieter Hers (1941): Les gisements d'or de la région de Saint-Yrieix. Thèse Sciences Genève 1940. Genève, Meyer. 124 p., 48 fig., 4 pl. ht. – Voir sur les «fosses» anciennes p. 7–9, et p. 35 cartographie de ces travaux. Renouvellé par André Laporte (1965): Les gisements aurifères du Limousin et de la Marche. Bull. du Bur. de Rech. Géol. et Min., 342 p., 109 pl. ht., 14 fig.

²⁴⁶ Deloche, Maximin (1877): Dissertation sur une médaille d'or mérovingienne. Mém. de l'Institut, Acad. des Inscr. et Belles-Lettres, 29, p. 331–346.

²⁴⁷ Lafaurie, Jean (1975): Monnaies épiscopales de Limoges des VIIe et VIIIe siècles. Bull. de la Soc. Fr. de Numismatique, 30, p. 778–782, 12 fig. (suivi de: Trouvailles de monnaies mérovingiennes dans . . . la Haute-Vienne. p. 793–796).

²⁴⁸ Wightman, Edith Mary (1974): La Gaule Chevelue entre César et Auguste. Dans: Actes du 9e Congr. Intern. d'ét. sur les frontières romaines (1972). Cologne, Böhlau, 588 p., 74 pl. – Voir p. 476–483; notes sur les recherches.

²⁴⁹ Loussot, Jean de (1941): Saint-Eloi et l'Abbaye de Solignac. Nancy-Limoges, Charles-Lavauzelles, 70 p., 1 dessin. – Dans ce recueil, on trouve une relation déférente, mais bien documentée, sans références malheureusement; p. 25–27 Saint-Théau, où l'on voit «le grand artiste limousin et le jeune saxon libéré penchés sur le même établi»; p. 23 et p. 35, notes sur la tradition du pélerinage d'enfants ou d'hommes de Solignac au Mont Saint-Michel.

sation des restes qu'il aurait pu garder pour lui), il en fait son ami, son principal conseiller. Comme bien d'autres, charmés par les «solitudes boisées» du Limousin, il fonde un monastère. Le méçène disparu, l'artiste se consacre à la conversion d'autres bons Germains dans le nord du pays, et accède enfin à la sainteté. Mais, la légende laisse transparaître d'autres choses ²⁵⁰. Elle ne précise pas comment Eloi «alla» à Paris. En revanche, elle ne cache pas qu'il refusa de prêter serment. Que les Limousins n'arrivaient plus à fondre de l'or, quand il n'était pas présent. Que c'était un bien curieux couvent que ce Solignac, sorte d'usine d'orfèvrerie entourée d'un fossé! Qu'Eloi n'avait pas du tout envie d'être évêque. Et qu'avant de se soumettre, il obtint une «permission» pour le midi, «pour compléter ses études.» On pourrait «étudier» de même la Vie de Saint-Yrieix, jadis «confié» à Théodebert.

Nous ne pouvons pas exactement reconstituer ce qui s'est passé. Mais on peut penser que les Francs se sont intéressés aux positions militaires du milieu de la Gaule, et plus particulièrement à celles qui leur permettaient de tenir le Limousin. Il est légitime de chercher un lien entre cette présence, sans doute plus forte qu'ailleurs, et les particularités de cette région qui plus tard prit le nom de Marche et de Combraille. Parmi ces singularités, il y a tout d'abord la position linguistique de ce que Ronjat avait appelé le «croissant» ²⁵¹. Déjà, Tourtoulon avait consacré un exposé à ce curieux «sous-dialecte» marchois, par cette coexistence de deux langues ²⁵², qui fait que la population marchoise, «dont les aptitudes phoniques sont tout à fait conformes à celles des habitants des pays d'oil, mais qui use d'un vocabulaire et d'une grammaire d'oc». Il avait noté qu'elle «est enfermée dans des limites très précises» . . . «un problème que nous aborderons ailleurs»: Tourtoulon pensait à l'influence du sol et des races, des forêts et même de l'exode rural.

Un autre savant vivement frappé par le cas de la Creuse est Topinard ²⁵³. Il se souviendra toujours, dit-il, des ennuis que lui causa la Creuse. S'apercevant qu'il y avait là un nombre insolite de blonds, il ne savait qu'en penser: «j'écrivis au préfet de la Creuse, lui fis part de mes angoisses, et obtins de lui qu'il se chargeat d'une statistique nouvelle, officielle en quelque sorte, et n'ayant aucune chance du reste de porter sur des sujets déjà relevés. Eh bien, ses observations arrivées confirmèrent

²⁵⁰ Abel, Otto (1888): Die Chronik Fredegars und der Frankenkönige. Leipzig, Dyk'sche Buchhandlung, XXVI-188 p. – Voir 105-174 choix de quelques vies de saints, dont Saint-Eloi p. 160-173, traduction allemande; joindre la relation française, très lucide, de Paul Parsy (1907): Saint-Eloi. Paris, Lecoffre, XII-192 p. Voir p. 40 le départ; p. 61 le serment; p. 91 Solignac; p. 109 Noyon. Sur Saint-Yrieix, Grégoire de Tours, Histoire des Francs, 10, XXIX; passim.

²⁵¹ Ronjat, Jules (1913): Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes. Thèse Lettres Paris 1913. Macon, Protat, (IV)-306 p. – Voir p. 6-7 sur le croissant; du même: Grammaire Istorique des parlers provençaux modernes. Montpellier, Société des Langues Romanes, 1930-1941, 4 vol. – Voir vol. 1, p. 15-30 sur le croissant et vol. 4, p. 32-33 sur le dialecte de la Marche, dont il dit p. 52: «je ne connais aucune explication istorique sur .(ses). particularités.

²⁵² Bringuier et Tourtoulon (1876): Etude sur la limite, p. 41–52. – Voir p. 49.

²⁵³ Topinard (1889): Carte de la couleur, p. 523 et carte p. 521.

²⁵⁴ La Tour, Geoffroy Tenant de (1943): L'homme et la terre de Charlemagne à Saint Louis. Paris, Desclée de Brouwer, 744 p. – Voir p. 85–113 avec tableaux de noms barbares p. 94–112; sur 300 «specimens», il y aurait environ 80 francs, 60 wisigoths, 40 saxons, 15 burgondes et

complètement les premiers résultats»: il y avait bien là, en somme, «le sommet vers lequel aboutissait la poussée de la zone blonde vers le centre»!

A cette observation, que semblent confirmer, par ailleurs, certains travaux sur l'origine de la population, même dans le sud du Limousin ²⁵⁴, nous joindrons une dernière observation: C'est le cas des églises doubles, ou même des doubles monastères dont on trouve des traces non négligeables en Auvergne et dans le Limousin. En Auvergne, Fournier pense que le dédoublement provenait de l'existence séparée, à l'origine, d'un baptistère ²⁵⁵. Dans la Marche, où l'on a du reste remarqué la «floraison d'ermitages des temps barbares» ²⁵⁶, l'on a signalé des cas du même genre à Gouzon, à Boussac. Ici, l'on voit encore les restes des deux églises côte à côte. On attribue l'une à la paroisse, l'autre à un «petit monastère» ²⁵⁷. Dans le Sundgau, également au contact de deux langues, on a des cas semblables. Dans l'une de ces localités, les deux églises sont déjà citées vers 730. Nous pensons à une ancienne séparation ethnique ²⁵⁸. Romans et Germains avaient des paroisses distinctes, qui subsistaient encore en 1400.

3 Soldats et Paysans

Le moment est venu d'examiner le paysage. D'où viennent ces campagnes ouvertes du nord de la France? On connaît la réponse: du régime agraire. Des pratiques collectives, la vaine pâture et l'assolement triennal, interdisaient les clôtures. Mais l'extension de ce système nous est surtout connue par les cartes et les textes du 18e siècle 259. Et les Francs auraient-ils occupé dès le début toute cette surface? La réplique est évidente: les Francs étaient des soldats avant d'être des paysans! Le régime agraire s'est étendu à partir de certaines régions et de certains points. Par régions, il faut entendre celles où les Germains étaient nombreux. C'est le nord-est, où l'on a longtemps parlé allemand à l'est de la Meuse et au nord de la Somme. Mais le sud-ouest? Le long du Loir peut-être, de la Beauce à la Touraine. Sur la Beauce, on a beaucoup discuté. En Touraine, on est plus discret. Le travail de Jacques Boussard 260, trop souvent passé sous silence, donne de bonnes indications.

⁵ norois; dans: Visages du Limousin, 1950, p. 57, cete reconstitution de «cinq groupes homogènes» parait être acceptée.

²⁵⁵ Fournier (1962): Basse Auvergne, p. 402-409. – Voir Leo Ueding (1935): Geschichte der Klostergründungen der frühen Merowingerzeit. Berlin, Ebering, VIII-288.

²⁵⁶ Limouzin-Lamothe (1951–53): Le diocèse de Limoges. Strasbourg, Le Roux, vol. 1, 192 p.: Des origines à la fin du moyen-âge (voir carte p. 17, ermites p. 52), vol. 2, 262 p.: Du seizième siècle jusqu'à nos jours (avec notices bibliographiques).

²⁵⁷ Lacrocq, Louis (1934): Les églises de France (Creuse). Paris, Letouzay, VIII–208 p. ill. – Voir p. 27–28 Boussac, avec note nº 2; p. 64–65 Faux-Mazuras, double paroisse; la carte et les vocables Saint-Martin.

²⁵⁸ Notre article signé R. SP. dans L'Alsace, édition d'Altkirch, 27.8.1972.

²⁵⁹ Dion (1934): Essai sur la formation, passim.

²⁶⁰ Boussard, Jacques (1953): Le peuplement de la Touraine du 1er au 8ème siècle. Dans: Etudes Mérovingiennes. Paris, Picard, 420 p., 17 pl. ht. – Voir p. 19–22. Du même plus détaillé: Essai sur le peuplement de la Touraine. Le Moyen-Age, 9, 1954, p. 261–291, 2 cartes. Ici p. 291: «les Francs agirent comme un ferment».

Mais, dans un premier temps et sur l'ensemble du territoire, les Francs se sont jetés sur les grandes propriétés. Chez Grégoire de Tours, il est tout le temps question de villas et de confiscations. Il les dénonce, quand elles sont «abusives». Pour la forme, on produit des lettres royales, vraies ou fausses ²⁶¹. Thierry évalue à 100 000 au plus le nombre de domaines du nord de la Gaule ²⁶². Et au 7e siècle, les Francs en occupaient, croit-il, plus de 50 %. Dans des lieux préférés, dit-il, les grands avaient une préminence naturelle sur les petits propriétaires et les guerriers cantonnés autour de leurs domaines. Partout ailleurs, il constate que les hommes d'origine franque vivaient clairsemés dans les campagnes, séparés l'un de l'autre par de grandes distances, et, plus encore, par l'inégalité de fortune territoriale, fruit des hasard de la conquête. C'est celle-ci qu'il importe de connaître. Il faut voir d'abord, moins le régime agraire, que le régime militaire.

Lorsque les Francs étaient sur la Somme, la vallée de l'Oise les invitait vers la Seine. Syagrius se tenait donc près de Soissons. Et Clovis s'installa près de Paris. Dans un camp retranché, quadrilatère bien défendu, par trois rivières ²⁶³. Vers l'est la Thève et la Beuvronne durent sans doute être renforcées par quelques «fossés» et autres «louvres». La butte de Montmélian était peut-être la clé de ce dispositif.

Au delà, se trouvait la Brie, qui avait déjà résisté aux Belges. Ici, entre Meaux et Melun, vivaient les Meldes ²⁶⁴. A coté d'eux, les curieux Silvanectes. Dans leur forêt, ils avaient leur centre religieux, la «pierre levée», et leurs richesses économiques. Entre autre, peut-être, des constructions navales. Ce pays, il fallait le contrôler. Les frontières des royaumes s'y rencontrent. Le réduit central, entre le grand et le petit Morin ²⁶⁵, est encadré par les «fertés», et christianisé autour de

²⁶¹ Grégoire de Tours, Histoire des Francs, passim (voir 10, XII et 10, XIX).

²⁶² Voir les «Lettres», p. 155, voir aussi p. 94, où il est question du «quartier des Francs à Orléans», et p. 97, «les campagnes, séjour favori de la population franque». Dans les «Considérations», p. 188 la statistique des domaines, et p. 192, le remarque sur la dispersion des Francs à travers les campagnes de Gaule.

²⁶³ Se reporter aux ouvrages déjà cités de Bloch, Gallois et Longnon.

²⁶⁴ César (V, 5) parle de 60 navires (sur 600), qui n'avaient pas pu tenir la mer, et qui avaient été contruits chez les Meldes. Plus loin (VII, 58), on voit Labiénus s'emparer d'environ 50 navires à Melun. Le navire figure dans les armoiries de Paris. Voir Sébastien Rovillard (1628): Histoire de la ville de Melun, p. 30.

²⁶⁵ Brunet (1960): Structure agraire, p. 446, parle du réduit forestier, vers 1221. Nous n'avons rien trouvé sur la rencontre des frontières. Elle s'explique généralement par le voisinage des quatre capitales: Reims, Paris, Orléans, Soissons.

²⁶⁶ Mélanges Colombaniens: Actes du Congrès International de Luxeuil. Paris, Alsatia, 1951. 420 p., 15 pl. ht., 1 carte. Voir sur la Brie p. 195–208; sur Rebaix, voir *Lebel* (1956): Principes et Méthodes, p. 242–243; joindre *Ewig* (1953): Teilreiche, p. 96, qui insiste sur l'origine fiscale du vieux «Saltus Joranus». Et Bergengruen, Grundherrschaft, 1958.

²⁶⁷ Grégoire de Tours, Histoire des Francs, passim. – Voir pour les Pyrénées: 7, XXXV et pour le Velay: 4, XLVI. A ce propos, on apprend que la maison était faite de planches de bois. Grégoire parle aussi d'une église ainsi construite: 5, II. Et d'une maison qui était fixée avec des clous, démolie près de Tours par des Manceaux, qui emportèrent même ces clous dont ils avaient rempli des sacs: 5, IV.

²⁶⁸ Grégoire de Tours, Histoire des Francs, 7, XXIX. – Voir aussi 7, II.. où l'on apprend que les gens de Blois et d'Orléans étaient ennemis de ceux de Chartres et de Chateaudun: ces luttes

Rebaix («Rossbach») et avec la bénédiction personnelle de Saint-Colomban ²⁶⁶. La densité d'authentiques toponymes germaniques est assez exceptionnelle. Mais ailleurs?

Ailleurs, on était en zone occupée. La sécurité était fonction de la distance et des effectifs ²⁶⁷. Dans les Pyrénées, les isolés qui s'égarent trop loin sont naturellement assassinés par les indigènes. S'installer dans le Velay avec sept hommes seulement est encore une imprudence: il suffit d'allumer la maison! A Tours, en cas de difficulté, il faut un renfort de 300 hommes, qu'on va chercher à Châteaudun, preuve, peut-être, qu'il y avait moins de Francs près de Tours que de Châteaudun ²⁶⁸. La rive gauche de la Marne est encore moins sûre que le vieux camp retranché, où l'on juge utile de transférer certains prisonniers ²⁶⁹. Dans des cas plus sérieux, il y a les sanctuaires du nord et de l'est: c'est là qu'on élève les enfants, qu'on abrite les trésors, qu'on exile les otages. Pour tenir la population, Clovis pouvait s'inspirer de César ²⁷⁰. Le Romain réclamait des druides, des enfants de chefs. Les Francs s'intéressaient aux fils de sénateurs, et, naturellement, aussi à leurs filles ⁷²¹. Avaricum avait vu sa population réduite de 40 000 à 800 à peine. A Comminges, on tâcha de tuer tout le monde et de raser tous les murs, afin qu'il ne resta personne pour «pisser contre» ²⁷². Ainsi, des villes entières disparurent pour toujours ²⁷³.

Mais cela ne suffisait pas. «On ne s'aimait pas.» Visiblement, car le «peuple» était «tonsuré» ²⁷⁴. Au mieux, on pouvait devenir évêque, et pour un plus grand nombre on favorisa les monastères bénédictins. Manière, semble-t-il, de faire travailler les gens et de les priver de leur descendance. Mais, en attendant que ces ingénieuses dispositions portent leurs fruits, il fallait être prêt à intervenir à tout moment ²⁷⁵. Ce qui supposait, comme chez les Romains, la maîtrise des communications.

entre «ces peuples» semblent indiquer que les Francs, établis sur le Loir, n'étaient pas appréciés par les Galloromains de la Loire.

²⁶⁹ Grégoire de Tours, Histoire des Francs, 5, XXXIX. – Sur les «sanctuaires», voir les passages sur Marlenheim, en Alsace, et sur Tournai et Cambrai, pour la Flandre.

²⁷⁰ César, Guerre des Gaules: pour les enfants II, 5 et pour le chef des druides, V, 6–7. Le sac et la tuerie d'Avaricum, «la plus belle ville de la Gaule»; VII, 28.

²⁷¹ Grégoire de Tours, Histoire des Francs: pour les fils 3, XV; les filles 4, XIII.

²⁷² Grégoire de Tours, Histoire des Francs, 7, XXXVIII. La ville fut reconstruite.

²⁷³ Drapeyron, Ludovic (1877): Essai sur le caractère de la lutte de l'Aquitaine et de l'Austrasie sous les Mérovingiens et les Carolingiens. Paris, Thorin, 110 p. Drapeyron a très bien reconnu l'aspect ethnique de la confrontation. Parlant des biens de l'église de Reims dans le midi, il se demande où est la réciproque. Sur Trêves et l'Aquitaine, voir Eugen Ewig (1954): Trier im Merowingerreich. Trier, Paulinus, 388 p., 6 dépl. – Voir p. 98–101: les biens remonteraient au 6e siècle. Joindre Grégoire, 3, XV et 10, XXIX sur Attale et Saint Yrieix à Trêves.

²⁷⁴ Grégoire de Tours, Histoire des Francs, passim. – Voir 10, IX sur les «Saxons du Bessin qui avaient été tondus à la mode des Bretons, et avaient adopté leur costume»; et 3, XVIII où la reine Clotilde, parlant des enfants de son fils Clodomir, préfère «les voir morts que tondus», «comme le reste du peuple». L'assassinat de ces enfants par les frères de Clodomir s'explique par l'importance de l'héritage. Le royaume de Clodomir, à cheval sur la Loire, s'avançait jusqu'au vieux limes romain défendu par les Wisigoths. Sur cette frontière, on prendra: Erich Zoellner (1970): Geschichte der Franken. München, Beck, VIII–282 p. 2 cartes.

²⁷⁵ Grégoire de Tours, Histoire des Francs, 3, IX–XVI: vers 543, l'Auvergne se soulève alors que Thierry est en Thuringe. Il revient, et rétablit la situation, jusque dans les montagnes du Cantal. Après quoi, «personne n'osait murmurer»!

Le récit de Grégoire de Tours montre bien ce contrôle des routes ²⁷⁶. Les rois disposent de messagers, gouvernent par circulaires ²⁷⁷. Ils peuvent faire barrer les chemins ²⁷⁸. Par contre, personne ne peut s'opposer à la circulation sur ces itinéraires. C'est marqué dans la «lex salica» ²⁷⁹. Précisé dans les capitulaires, de Dagobert, ou de Charles le Chauve ²⁸⁰. Les routes étaient incertaines quand elles étaient entourées de haies, lorsqu'elles traversaient des forêts, ou étaient dominées par des hauteurs. On trouve, chez César, ce rôle militaire des haies ²⁸¹. Chez Ammien, la pénétration difficile des forêts ²⁸². Les Francs, qui s'y défendaient eux-mêmes en cas de péril, chez eux ou dans la Gaule ²⁸³, devaient veiller à tout celà, en tant que conquérants.

Nous n'avons pas trouvé de texte ancien interdisant les haies le long des routes. Mais on peut penser que sur les grands parcours, les Francs ne pouvaient les tolérer. Vers 1600, il paraît entendu qu'il n'y en a plus, lorsque Sully est réputé ²⁸⁴ avoir planté des arbres. Pour avoir, dit-on, de l'ombre, des affûts de canons, et des chaussées bien délimitées contre les empiètements des paysans. Mais, dans l'Ouest, sous Colbert encore, «la situation était particulièrement fâcheuse»: il fallut donner ordre de faire disparaître les haies à moins de dix pieds de chaque bord. Et dans la traversée des forêts, on fixa à 72 pieds au moins la largeur des grands chemins royaux ²⁸⁵. Les Francs ont du prendre des dispositions analogues. Quant aux pays de hauteurs, il les évitaient de préférence. Ils renonçèrent à l'ouest. Mais pas au sud, et en cas de besoin, savaient s'en rendre maîtres jusqu'au bout. La campagne de Dagobert contre les Basques montre que rien ne pouvait l'arrêter ²⁸⁶.

²⁷⁶ Grégoire de Tours, Histoire des Francs, 6, XIX (sur un pont près d'Arpajon).

²⁷⁷ Grégoire de Tours, Histoire des Francs, 5, XLIV. – Circulaire de Chilpéric, envoyée dans toutes les cités de son royaume, pour qu'on enseignat aux enfants des lettres supplémentaires: il voulait, croit-on, adapter l'alphabet latin aux besoins de la langue germanique; voir les dessins dans la traduction de Buchner.

²⁷⁸ Grégoire de Tours, Histoire des Francs: 6, XI; 9, XXVIII et 9, XXXII.

²⁷⁹ Eckhardt (1955): Pactus Legis Salicae: 1, 339; 2, 224-225; 3, 164-167.

²⁸⁰ Delamare, Nicolas (1738): Traité de Police. Paris, Hérissant, 4 vol. 30 × 50 cm. – Voir vol. 4. De la Voirie. (30)–794–XL p. Cité p. 472 des Capitulaires attribués à Dagobert, où l'on interdit à qui que ce soit de «clore» («clauserit») des voies publiques, sous peine d'amende, suivant l'importance des routes, divisées en trois catégories. Pour Charles-le-Chauve, voir Boretius, Capitularia Regum Francorum. Hannovre, Hahn, 1883–1897. 2 vol. XII–462 et XXXVI–726 p. Dans vol. 2, p. 310–328, édit de Pistes de 864, à la fin duquel, p. 328, il est question de «castella et firmitates et haias»: haies, ici au sens de retranchements.

²⁸¹ César (II, 17): Les Nerviens... avaient depuis longtemps l'habitude... de tailler et de courber de jeunes arbres, dont les nombreuses branches poussaients en largeur; des ronces et des buissons d'épine croissaient dans les intervalles. Ainsi ces haies, comme des murs, leur servaient-elles de remparts impénétrables.

²⁸² Ammien Marcellin, traduction Wolfgang Seyfarth (1968) vol 1, p. 208-212 (XVII, 1).

²⁸³ Grégoire de Tours, Histoire des Francs: 2, IX et 3, XXVIII.

²⁸⁴ Cavailles, Henri (1946): La route française. Paris, Colin, 400 p., 7 cartes. – Voir p. 49: il recommanda les ormes et les noyers. On les appela les «rosnys».

²⁸⁵ Cavaillès (1946): Route française, p. 55-56, voir aussi p. 59-61, Cévennes.

²⁸⁶ Guizot, François et Jacobs, Alfred (1862): Grégoire de Tours et Frédégaire. Paris, Didier, 2 vol. XVI-532 et (IV)-520 p. – Voir vol. 2, p. 215-216: Dagobert et Caribert; p. 233-234: Campagne en Vasconie. Les Vascons se cachèrent dans les rochers inaccessibles des Pyrénées.

Il reste que les Francs étaient à l'aise dans les pays plats et découverts. Grégoire de Tours ironise à l'occasion sur cette phobie des murs et des arbres 287. Elle n'était pas nouvelle. César dit des Suèves: «Ils pensent que la plus grande gloire d'une nation, c'est d'établir autour de son territoire une zone désertique, aussi vaste que possible» 288. Parlant des Alamans, Ammien notera leur méfiance des villes 289 et Julien décrit même un «nomansland» de 150 km²⁹⁰! On fera la part de l'effet politique et littéraire 291. Il n'empêche que Petri, dans le nord-est de la France et même autour de la Loire, a pu retrouver nombre de ces «brabants» («brac-band»), dénomination d'anciens rubans défrichés 292. On les rencontre surtout sur la limite des diocèses. Si les Francs ont ainsi dégagé routes et frontières, qui d'ailleurs souvent coïncidaient, il faut bien admettre que le paysage s'en trouvait déjà sensiblement éclairci. Ont-il contribué à «dégager» des régions entières? Ce n'est pas impossible, lorsqu'il s'agit de positions centrales, comme celle du Berry. Si Grégoire de Tours précise qu'il n'y resta, de son temps, «aucun arbre», n'est-ce qu'une image 293? Dans Girart de Roussillon, les Berrichons sont qualifiés de «désertaires» 294. Devailly pense qu'au début du moyen-âge, le Berry fait figure «de terre presque déserte», et au milieu du 13e siècle encore, «l'absence d'arbre et l'ampleur des horizons sont . . . un des caractères essentiels de cette région» 295. Vers 1400, «la Champagne Berrichonne, plate et nue, n'offrait que peu de refuges contre les envahisseurs». On pourrait retourner le propos: elle était nue, depuis les invasions! François Gay note que le sol est peu favorable à l'arbre, et insiste sur ce fait: cet openfield ne

Les Francs brûlèrent leur maisons et pillèrent leurs biens. Les Vascons «vaincus ou soumis» demandèrent grâce. Leurs seigneurs, venus à Paris, saisis de crainte, se retirèrent d'abord dans l'église de Saint-Denis. Ils jurèrent qu'en tous temps ils seraient fidèle à ce roi.

²⁸⁷ Grégoire de Tours, Histoire des Francs: voir (5, IV) les menaces de Roccolène: «je raserai toute la végétation qui est autour de la ville, en sorte que le pays sera digne d'être passé à la charrue». Puis (5, XIV) les propos de Mérovée réfugié à Tours: «pourquoi restons-nous ici... jouissons des paysages découverts». Sur quoi il se rend à un domaine appelé Jocundiacensim, voisin de la cité. Dans la traduction allemande de Buchner, il aurait dit: «jouissons du vaste monde». Il nous semble que Grégoire fait un jeu de mots. Le texte latin donne: «spectaculisque patulis iocundemur», puis «egressi itaque... ad Iocundiacensim». Mérovée se cache ensuite en Champagne, où l'on ne trouve que «par hasard» un «grand buisson touffu» (3, XV). Grégoire parle aussi de la pénurie de bois (9, XLIII), que des jeunes filles invoquent pour s'échapper d'un monastère de Poitiers!

²⁸⁸ César, Guerre des Gaules, IV, 3. – Plus loin il précise: «aussi, dit-on, les Suèves ont-ils, à l'une de leurs frontières, un désert de 600 000 pas environ»

²⁸⁹ Ammien, Marcellin, traduction Wolfgang Seyfarth (1968): vol. 1, p. 158-159 (XVI, 2).

²⁹⁰ Bidez, Joseph (1924–32): L'Empereur Julien, Oeuvres Complètes. Paris, Belles Lettres, 2 vol. XXX–240 et XXIV–258 p. – Voir: 1, 225.

²⁹¹ Vercauteren, Fernand: Note sur la ruine des villes de la Gaule. Dans: Mélanges Bidez, 1934, p. 955–963. – Voir Nesselhauf (1938): Verwaltung, p. 617.

²⁹² Petri (1937): Germansiches Volkserbe, vol. 1, 690–693, avec carte.

²⁹³ Grégoire de Tours, Histoire des Francs: 6, XXXI. – «La dévastation commise fut telle que depuis l'antiquité on n'en a jamais entendu raconter une pareille; car il ne reste ni maison, ni vigne, ni aucun arbre»: ceci du temps de Chilpéric.

²⁹⁴ Malsch (1912): Charakteristik der Völker, p. 51: La région qu'ils habitent, serait tellement dénudée, qu'on n'y trouverait ni de renard ni de corbeau.

²⁹⁵ Devailly (1969): Berry, p. 13 et p. 841 du manuscrit dactylographié.

doit rien aux contraintes collectives ²⁹⁶. Vers 1789, Arthur Young ²⁹⁷ se réjouit de retrouver sur la Creuse ce bocage, dont «on peut même situer exactement le point» d'apparition: «10 kilomètres avant La Châtre», «pour qui va du Nord au Sud» ²⁹⁸. Ce n'est, rappelons-le, qu'un aspect. Nous joindrons donc l'observation, non moins précise, faite un peu plus à l'est, près d'Ebreuil ²⁹⁹, par Emile Mâle: «Aux approches de Bellenaves», «tout à coup, au sortir d'un tunnel . . . l'on croit découvrir le Midi». «Voici, pour la première fois, une toiture presque plate, recouverte de tuiles creuses. On pourrait traverser toute la France du Nord, depuis la Normandie jusqu'au Berry sans rien voir de pareil. C'est ici que s'est arrêtée une tradition millénaire.» «Et cette rencontre du Nord et du Midi», «on la retrouve dans les églises» ³⁰⁰.

Conclusions

Ainsi, les grands contrastes nord-sud en France s'échelonnent suivant trois tracés principaux. Sur la Seine, il y avait une limite ethnique. A la suite des grandes invasions, elle s'est déplacée vers l'ouest jusqu'à la ligne allant de Lyon au Mont Saint-Michel. Celle-ci est encore visible, dans des aspects artistiques, toponymiques malgré la fusion des population et le glissement culturel vers le sud. Sur la Loire, s'établit une limite politique. Elle n'a laissé que de faibles traces, mais un souvenir durable dans le domaine littéraire, et a fortement influencé les recherches linguistiques et archéologiques. Sur la Gartempe enfin, se trouvait une limite militaire. Un ancien limes romain, défendu par les Wisigoths, fut débordé par les Francs en Auvergne et dans les Charentes, de part et d'autre du Limousin, où se constitua une marche. Sur cette frontière s'alignèrent temporairement la langue d'oil, propagée à partir de Paris, et l'assolement triennal, prépondérant dans le nord et dans les grandes propriétés. Elle servit aussi de ligne de séparation juridique, plus irrégulière en raison des complications féodales, et ethnographique, principalement pour les types de toits, qui, pour des raisons climatiques, s'en écartèrent plus sensiblement.

²⁹⁶ Gay, François (1967): La Champagne du Berry. Bourges, Tardy, 556 p. 70 fig., 25 cartes. – Voir p. 118, et p. 260–270: parcellaire, haies et clôtures, la notion d'openfield et la Champagne du Berry; il y a «openfield extensif» à cause des faibles rendements, les grands domaines élèvent des moutons.

²⁹⁷ Young (1931): Voyages. - Comparer la récapitulation et les notes journalières.

²⁹⁸ Saillol, Paul (1962): La Creuse, introduction géographique. Richesses de France, 53, p. 40–46, ill. – Voir p. 44.

²⁹⁹ Mâle, Emile (1931): La région de Bellenaves et d'Ebreuil. Bull. de la Soc. d'Emul. du Bourbonnais, 34, p. 25–38.

³⁰⁰ Sur cette évocation, nous arrêtons ce travail, forcément limité et imparfait. Ce que de nombreux chercheurs ont rassemblé, bien d'autres le complèteront. Chemin faisant, on aura remarqué la part des savants suisses dans les travaux sur la France, qu'il s'agisse, par exemple, de Jules Gilliéron ou de Walther von Wartburg. L'accueil que la Revue de Géographie de Bâle a bien voulu réserver à cette étude, s'inscrit dans cette tradition. Et nous l'en remerçions.

GEGENSÄTZE ZWISCHEN NORDEN UND SÜDEN IN FRANKREICH

(Zusammenfassung)

In diesem Aufsatz wurde versucht, die räumliche und zeitliche Staffelung der südlichen und nördlichen Einflüsse in Frankreich zu klären. Der erste Teil gibt eine Übersicht über die bisherigen Forschungen. Ein weiterer Abschnitt bringt neuere Gedanken zum Thema. Das Ergebnis ist folgendes: Man kann im wesentlichen drei Abgrenzungen feststellen. An der Seine lag eine ethnische Grenze, die sich infolge der Völkerwanderung nach Westen verschob, bis zur allgemeinen Linie Lyon-Mont Saint-Michel. Trotz allmählicher Vermischung der Bevölkerung und kultureller Verlagerung nach Süden ist sie heute noch in der Kunst, in den Ortsnamen und an den Menschen erkennbar. An der Loire bestand eine politische Grenze, die bald verschwand, aber in der Literatur nachhaltig in Erinnerung blieb und die Wissenschaft auf sprachlichen und altertumskundlichen Gebieten stark beeinflusste. Bis zur Gartempe schliesslich reichte eine militärische Grenze. Ein alter römischer Limes, der noch von den Westgoten verteidigt wurde, konnte von den Franken in der Auvergne und in den Charentes umgangen werden, also beiderseits des Limousin, wo eine Mark errichtet wurde. Diese letztere Grenze diente zeitweilig und stellenweise als Auffanglinie für die «langue d'oil», die sich von Paris aus verbreitete, und für die Dreifelderwirtschaft, die im Norden und im Grossgrundbesitz vorherrschend war. Wegen der feudalen Komplikationen ist der Grenzverlauf beim juristischen Gegensatz unregelmässig. Auch die Grenze zwischen Steildach und Flachdach weicht aus klimatischen Gründen von dieser militärischen Linie ab.